VOLUME [illegible] — WINNIPEG, MAN., MERCREDI [illegible] AVRIL [illegible] — NUMERO [illegible]



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - - A 1616—A 1617

Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD. 619, avenue McDermot

QUEBEC ET LES FILMS AMERICAINS

Les distributeurs des Etats-Unis veulent boycotter la province — "Qu'ils gardent leurs films!" répondent la censure et le gouvernement

Montréal — Tous les distributeurs de vues animées des Etats-Unis qui font affaires au Canada ont décidé de ne plus faire représenter leurs pièces cinématographiques dans la province de Québec.

C'est ce que le colonel John Cooper, président des distributeurs de vues animées du Dominion, a déclaré, après une réunion de tous les représentants des producteurs dans la province de Québec.

Des télégrammes ont été envoyés par toutes les grandes compagnies ordonnant à leurs représentants de cesser de prendre des commandes de divers théâtres de la province.

La principale raison de cette attitude des producteurs de vues animées, c'est, disent-ils, la sévérité de la censure québecoise. On se plaint d'excès de sévérité et de préjugés que certains représentants des producteurs ont qualifiés d'arriérés et d'ennemis du progrès.

La réponse de la censure

Dans une entrevue, M. le marquis de Roussy de Sales, président du bureau provincial de censure des vues animées, a déclaré que c'était la seconde fois que les producteurs américains parlaient de couper les vivres à la province de Québec.

"Mon Dieu! dit-il, je ne sais pas si on doit prendre la chose bien au sérieux et lui accorder une grande importance. L'idée derrière ce mouvement, c'est de nous forcer la main afin de nous obliger à être moins sévères dans la censure.

"La censure dans la province de Québec, poursuivit M. de Sales, est conforme à la mentalité, au caractère et aux moeurs de la population canadienne-française de la province.

"Si la nouvelle a du fondement, je veux dire si les distributeurs de vues animées américaines déclarent la grève dans la province, nous ne céderons pas pour cela.

"Au contraire, nous serons forcés d'agir comme nous avons toujours agi par le passé, sans atténuer notre juste sévérité. Nous attendrons les magnats du film de pied ferme.

"Mais les distributeurs semblent vouloir s'adresser directement aux gouvernants de Québec.

"Eh bien! je crois que nous avons le gouvernement avec nous sur ce terrain. C'est tout ce que j'ai à dire pour le moment. Peut-être en aurai-je plus à dire plus tard."

L'opinion de M. Taschereau

M. Taschereau, premier ministre de la province, n'a pas hésité, de son côté, à donner son opinion:

"Si les producteurs croient, dit M. Taschereau, que nous allons changer nos règlements de censure pour permettre à leurs films d'entrer plus facilement en notre province, ils font une erreur complète. Nous avons un bureau de censure qui connait ce qui convient à notre province et à notre population. Nous croyons qu'il remplit bien son devoir et on lui a même reproché parfois de n'être pas assez sévère. Si les producteurs de vues animées nous menacent de nous priver de leurs films à moins que nous ne soyons prêts à renoncer à notre censure, ils peuvent garder leurs films. Nous ne renoncerons ni à notre censure ni à notre droit de censurer. Il y a des magistrats qui nous disent que le cinéma est la cause de bien des crimes chez les jeunes gens et c'est mon opinion que c'est la vérité. C'est une raison de plus pour ne pas relâcher nos règlements de censure. D'ailleurs, je crois que si les producteurs américains veulent en venir à cette attitude, des compagnies indépendantes et européennes enverront leurs films ici. J'irai plus loin. Si on pouvait boycotter la province de Québec, pour une raison de moralité, nous ferions des démarches auprès du gouvernement fédéral pour qu'il ne permette pas aux autres provinces d'avoir ces films qui ne pourraient venir exclusivement dans notre province et je crois qu'Ottawa se rendrait à notre demande."

Troisième arbitre

L'HON. JUGE TURGEON,

qui a été nommé troisième arbitre dans la vente de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." au "Wheat Pool" de la Saskatchewan.

L'examen de français de l'Association d'Education

L'examen de français dans nos écoles aura lieu le 8 mai. Les questions seront envoyées dans quelques jours. Si, dans certains cas, le secrétaire du Cercle se trouve absent, nous prions le maître de poste de donner les questions soit au président, soit à M. le curé, qui voudront bien se charger d'organiser le concours. Nous espérons que tous les élèves dont nous avons les noms se rendront à la salle du concours le jour de l'examen.

LE SECRETAIRE.

Député d'Etat

M. J.-E. ARPIN,

gérant de la Banque Canadienne Nationale, de Winnipeg, qui a été élu, dimanche, député d'Etat des Chevaliers de Colomb du Manitoba.

Quatrième Tournée artistique de la "Liberté"

OU ET QUAND CHANTERONT LES DEUX ARTISTES FRANCAIS

Comme c'était à prévoir, le Manitoba français a accueilli avec enthousiasme l'annonce de la visite prochaine des deux artistes français qui doivent parcourir la province sous les auspices de la "Liberté". A en juger par les demandes de billets que nous recevons déjà quotidiennement de partout, notre quatrième tournée artistique est assurée d'un immense succès populaire.

Nous sommes en mesure de donner les dates des concerts Duprat dans les divers centres français du Manitoba:

16 mai—Letellier.	6 juin—Sainte-Rose.
18 mai—Saint-Adolphe.	7 juin—Laurier.
20 mai—Sainte-Agathe.	10 juin—Fannystelle.
22 mai—Sainte-Elisabeth.	12 juin—Mariapolis.
23 mai—Saint-Boniface.	13 juin—Notre-Dame de Lourdes.
25 mai—Lorette.	14 juin—Saint-Léon.
26 mai—Sainte-Anne.	20 juin—Letellier.
28 mai—La Broquerie.	22 juin—Saint-Pierre.
29 mai—Saint-Malo.	24 juin—Elie.
30 mai—Saint-Pierre.	26 juin—Saint-Norbert.
2 juin—La Salle.	27 juin—Saint-Boniface.
3 juin—Saint-François et Saint-Charles.	

Les dates pour Saint-Jean-Baptiste, Saint-Eustache et Saint-Claude ne sont pas encore arrêtées définitivement.

Les prix d'entrée pour tous ces concerts seront les suivants:

Sièges réservés	*75 sous*
Sièges simples	*50 sous*

Comme faveur spéciale à nos abonnés, nous accorderons à chacun d'entre eux deux billets réservés pour une piastre.

Chaque abonné en règle n'aura cependant droit qu'à deux billets réservés pour une piastre, même si son abonnement est payé pour plusieurs années.

LE FAIT QU'UN ABONNE EST EN REGLE NE LUI DONNE PAS DROIT A DES BILLETS GRATIS.

On peut se procurer dès maintenant les billets par la poste en s'adressant à l'administration de la "Liberté".

FEUX DE PRAIRIE AU SUD DE LA SASKATCHEWAN

Pour la première fois un feu de prairie saute la rivière Souris — Dommages considérables

Régina — Deux feux de prairie ont causé des dommages sérieux dans la partie sud de la Saskatchewan. A North Portal, un incendie s'est déclaré sur la rive nord de la rivière Souris, a sauté la rivière et s'est dirigé vers la frontière internationale. Un fort vent s'étant élevé pendant la nuit et la prairie étant très sèche, il a été impossible d'arrêter la marche des flammes.

Lourdes pertes

Frank Stringer, fermier établi à 6 milles de North Portal, a été le plus atteint, perdant sa maison avec les meubles, son écurie et son poulailler.

L'écurie de John Lancaster, dans le même district, a été rasée par le feu et sa maison partiellement détruite. Son fils, qui était retenu à la maison avec une jambe brisée, a été secouru juste à temps.

Mme Abood, une infirme âgée, a perdu sa demeure, avec tous ses vêtements et ceux de ses enfants.

Dix chevaux appartenant à R. Lees ont été si malheureusement brûlés par les flammes courant comme l'éclair à travers la prairie, qu'ils sont devenus aveugles.

Les fermiers n'ont pu combattre l'incendie efficacement, l'eau manquant dans leurs puits cette saison.

La police provinciale d'Estevan recherche l'origine du feu. On suppose qu'il est parti d'un feu de broussailles allumé par un fermier sur la rive nord de la rivière. C'est la première fois qu'un feu de prairie a sauté la rivière Souris.

Dans le district de Rouleau

Un feu de prairie qui s'est déclaré dans les plaines à foin au sud de Rouleau a détruit plus de 300 tonnes de foin, une maison, une écurie, une grainerie et deux chevaux, brûlant en outre une cinquantaine de milles carrés de terre à foin. Il soufflait un vent furieux de 50 milles à l'heure et 200 hommes ont été occupés à combattre les flammes pendant toute une nuit.

LES LAUREATS DU PRIX DAVID

Le R. F. Antoine Bernard, MM. Arthur Saint-Pierre, L.-P. Geoffrion, Harry Bernard et Paul de Montigny obtiennent des prix

Montréal — Après deux heures de délibérations, le jury du prix David, qui s'était réuni à l'Université de Montréal, a décerné les prix suivants:

Section française: Cinq cents dollars à M. Arthur Saint-Pierre pour son livre "Le problème social"; histoire et géographie: huit cents dollars au R. F. Antoine Bernard, des Clercs de Saint-Viateur, pour son livre "La Gaspésie au soleil"; cinq cents dollars à M. Louis-Philippe Geoffrion pour son ouvrage "Zigzags autour de nos parlers"; cinq cents dollars à M. Harry Bernard pour son livre "La Terre vivante"; cinq cents dollars à M. Paul de Martigny pour son livre "Mémoires d'un reporter".

Section anglaise: sept cents dollars à sir Andrew McPhail pour son livre "History of the Canadian Forces"; trois cents dollars à M. Marius Barbeau pour son livre "Indian Days in the Rockies"; cent dollars à Mlle Helen-E. Williams pour "Spinning Wheels and Homespuns" et cent dollars à Mlle Mary Waagen pour "Wayside Cross" (à titre ex-aequo par rapport au précédent).

Le jury du prix David se trouve avoir distribué trois mille trois cents dollars aux auteurs de la section française et mille deux cents dollars aux auteurs de la section anglaise. Conformément aux statuts du prix David, trois mille huit cents dollars doivent être distribués aux auteurs de la section française et mille deux cents aux auteurs de la section anglaise. Les cinq cents dollars qu'il n'a pas distribués aux auteurs de la section française, le jury les consacrera au concours littéraire de l'année prochaine.

CORPS SPECIAL DE POLICE POUR LA CONTREBANDE

Le gouvernement a décidé d'organiser une police indépendante relevant du ministre de la justice

Ottawa — On sait que les négociants, les industriels, les représentants des chambres syndicales et des chambres de commerce ont, la semaine dernière, exprimé à la commission d'enquête sur les douanes le désir que la surveillance des douanes fut confiée à la police à cheval. Ils ont fait valoir la haute valeur de ce corps, l'habileté, les brillants états de service et l'intégrité absolue de ses agents, mais ils n'ont pas dit qu'il existe contre lui une certaine hostilité dans les rangs des députés progressistes, qui représentent à la Chambre les provinces des prairies et aussi, mais plus discrètement, dans les rangs des députés québecois.

Ces derniers reprochent à la police à cheval de ne pas compter dans ses rangs un pourcentage assez élevé d'agents canadiens-français. Les progressistes font valoir contre ce corps des objections d'un autre ordre. Quelle que soit la valeur des représentations qu'on leur sont faites, des objections qui leur sont soumises, les ministres et notamment celui de la douane, sont obligés d'en tenir compte et de les entendre. Dans une récente réunion des ministres, il a été proposé de charger l'hon. G.-H. Boivin de l'organisation d'un corps de police douanier. Ce corps, pour qui connait le ministre, eût présenté toutes garanties d'efficacité et d'intégrité désirées, mais celui-ci sait à quoi il s'exposerait en organisant ce corps et il a refusé.

De guerre lasse, le gouvernement, afin de donner satisfaction à tout le monde, a décidé d'organiser un corps de police douanière indépendant, relevant du ministre de la justice. Il sera incessamment constitué. Il comptera cent agents dans la province de Québec, quatre-vingts dans Ontario et un nombre un peu moins important dans chaque autre province. Il est question de nommer chef de la brigade de la province de Québec, l'ancien détective montréalais McGowan. Les choses sont à ce point avancées que des policiers connus pour leur valeur professionnelle et leur intégrité auraient déjà été présentés. On cite notamment le cas d'un policier canadien-français, qui arrêta au péril de sa vie Watkins, l'assassin de Beauvais, à qui on aurait offert un poste d'officier dans le nouvel organisme.

Législature Provinciale

LA SESSION EST CLOSE VENDREDI

La Chambre a siégé plus de treize semaines et adopté 132 bills

La cinquième session de la dix-septième législature du Manitoba a été prorogée vendredi, après une session de plus de treize semaines. Presque tous les députés étaient là pour la cérémonie finale.

C'est sans doute la dernière fois que sir James Aikins remplissait, dans la circonstance, les fonctions avec lesquelles l'on s'était accoutumé de le voir identifié depuis dix ans, car son terme de lieutenant-gouverneur expire au mois d'août. Après avoir donné l'assentiment royal à 64 bills, ce qui porte à 132 le nombre des bills adoptés durant la session, il a remercié les députés et a déclaré la législature close.

M. Norris et le budget fédéral

Avant l'arrivée du lieutenant-gouverneur, M. Norris avait demandé la suspension des règlements de la Chambre pour soumettre une résolution félicitant le gouvernement fédéral pour son récent budget. Mais des protestations se sont élevées des rangs des conservateurs et le président a déclaré sans hésiter que la question était hors d'ordre.

Tous les chefs de groupes ont regretté l'absence de l'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, que la maladie oblige à un repos de quelques semaines.

Longueur des sessions

Les dernières séances de la session n'ont présenté aucun intérêt particulier.

M. Taylor, chef conservateur, a regretté la longueur inutile des sessions, dont il veut faire porter la responsabilité au gouvernement pour deux raisons. D'abord, celui-ci n'a jamais sa législation prête à l'ouverture de la session et attend au dernier moment pour présenter ses bills les plus importants. Ensuite, il ne sait pas s'organiser pour mener les choses rondement. Si les ministres annonçaient la veille ce que l'on discutera le lendemain et s'en tenaient strictement à leur programme, on économiserait beaucoup de temps.

La défense du gouvernement

Le premier ministre Bracken répond que la longueur des sessions est autant le fait des groupes de l'opposition que du gouvernement. Il tient à ce que chaque député puisse s'expliquer complètement et librement sur toutes les questions. Les projets du gouvernement ont été soumis à la Chambre dès le début de la session et il ne s'est pas passé un jour sans qu'on en ait discuté quelques-uns.

Encore l'évolution

A propos du crédit de $5,000 pour le bureau des aviseurs de l'Université, M. Haig a essayé de glisser un amendement par lequel la Chambre recommandait de supprimer l'enseignement de l'évolution du programme scolaire, car il prétend qu'on l'enseigne dans les écoles secondaires. M. Cannon, ministre de l'instruction publique, nie que l'évolution soit enseignée comme telle et M. Bracken est du même avis; mais M. Taylor affirme au contraire que l'évolution est bien dans le programme. M. Craig, procureur général, sauve la situation en présentant un amendement à l'amendement Haig par lequel on renvoit au conseil des aviseurs la question de savoir si l'évolution est enseignée ou non, si elle devrait être enseignée ou non dans les écoles du Manitoba. La motion du ministre est adoptée par 24 voix contre 10.

La Coopérative de Blé du Manitoba rejette l'offre des "United Grain Growers"

La Coopérative de Blé du Manitoba a définitivement rejeté l'offre de coopération faite par les "United Grain Growers" à une longue conférence tenue le 9 avril. Il s'agissait de fonder une compagnie auxiliaire dont les directeurs auraient été choisis moitié parmi les membres de la Coopérative moitié par les "United Grain Growers", pour assurer les opérations des élévateurs des deux organisations.

La Coopérative a décidé que les "United Grain Growers" et la Coopérative de Blé du Manitoba représentent deux systèmes de vente de grain si foncièrement différents que toute amalgamation est impossible. De son côté, M. Crerar, président des "United Grain Growers", déclare qu'il n'était pas question d'amalgamation, mais simplement de coopération.

Mort d'un vieux missionnaire de l'Alberta

Edmonton — Le R. P. Christophe Tissier, O.M.I., l'un des rares survivants de l'époque héroïque des missions de l'Ouest, est mort à l'âge de 87 ans. Depuis plusieurs années, le P. Tissier était retenu par la maladie à l'hôpital Général d'Edmonton.

Originaire du diocèse de Nancy où il naquit en 1839, ordonné prêtre en 1864, le Père Tissier fut envoyé immédiatement dans les rudes missions de l'Alberta central qu'il ne quitta jamais.

KAMSACK, Sask. — La foudre a frappé l'élévateur de la "Pioneer Grain Co." à Kamsack. Le sang-froid du gérant a réussi à maîtriser un incendie qui aurait détruit les 40,000 minots de grain contenus dans l'élévateur.

OTTAWA — La rivière Rideau, tributaire de l'Ottawa, a débordé, causant des ennuis et des dommages aux riverains.

L'hon. juge Turgeon est le troisième arbitre

Régina — M. le juge Turgeon, de la cour d'appel de la Saskatchewan, a été nommé le troisième arbitre dans la vente de l'actif de la "Saskatchewan Co-operative Elevator Co." à la Coopérative du Blé de la Saskatchewan.

Avec W.-G. Styles, de Régina, représentant de la Coopérative du Blé, et C.-D. Howe, de Port Arthur, représentant la "Co-operative Elevator", le bureau des arbitres est au complet. Le juge Turgeon, qui était président de la commission royale du grain, a été choisi par les deux partis concernés dans la vente.

J.-T. Shaw chef des libéraux de l'Alberta

Edmonton — Les libéraux de l'Alberta, dans une convention où se trouvaient représentées toutes les circonscriptions provinciales, ont choisi à l'unanimité pour leur chef Joseph-T. Shaw, de Calgary, ancien député indépendant. Les délégués ont refusé la proposition de E.-F. Ryan, avocat de Calgary, qui voulait renvoyer la nomination du chef libéral après les élections générales provinciales.

VIRDEN, Man. — James-William Scallion est mort. Il avait été le fondateur et le premier président des Fermiers-Unis; il avait joué un rôle important dans l'organisation du parti progressiste au Manitoba.

ROME — Mgr Ricard, évêque titulaire de Marciana, administrateur apostolique du diocèse de Nice, est nommé évêque de Nice.

Le successeur probable de Lord Byng

Londres — La "Presse Canadienne" a été informée de source digne de foi que le poste de gouverneur général du Canada sera offert au vicomte de Willingdon.

M. Freeman Freeman-Thomas, premier vicomte de Willingdon, fut député libéral de Hastings de 1900 à 1906 et député de la division Bodmin de Cornwall de 1906 à 1910. Il remplit les fonctions de lord junior du Trésor de 1905 à 1912; fut gouverneur de Bombay de 1913 à 1919 et gouverneur de Madras de 1919 à 1924.

PARLEMENT FEDERAL

LA DISCUSSION SUR LE BUDGET

Les députés de l'Ouest y prennent une part active — Un amendement conservateur

Ottawa — La discussion sur le budget est commencée et l'on prévoit qu'elle durera longtemps, d'autant plus que nos députés ne se montrent pas très assidus aux séances.

M. Robert Forke n'a pas ménagé ses éloges au gouvernement et il a reproché à l'opposition de favoriser un tarif élevé. Il a repoussé l'accusation d'égoïsme lancée contre l'Ouest.

L'Ouest, a dit M. Forke, contribue à la richesse du pays. Si le gouvernement peut réduire les taxes, si le C.N.R. montre un meilleur bilan, si nous avons un surplus, les récoltes immenses de l'Ouest en sont la cause directe. Les gens des prairies demandent quelquefois des réductions de tarif, mais c'est pour pouvoir vivre, respirer un peu plus largement, et non par simple antagonisme contre l'est du pays.

Amendement conservateur

Le Dr Manion, député de Fort William et de Rainy River, a parlé avec son abondance ordinaire et présenté l'amendement des conservateurs.

Cet amendement est long. Il commence par rappeler que le premier ministre et plusieurs de ses collègues ont promis, durant la dernière campagne électorale, de former une Commission du tarif qui étudierait toutes les modifications de droits; il signale que le discours du trône contenait une promesse formelle et précise au même effet; il termine en constatant que la Commission existe aujourd'hui et en regrettant que le cabinet n'ait pas tenu ses promesses lorsqu'il a présenté son budget annuel.

Le point de vue de l'Ouest

M. Spence, député libéral de la Saskatchewan, un grand garçon gêné, est bien documenté. Il lit en abondance des extraits du "Grain Growers Guide" et autres publications similaires.

La politique canadienne, dit M. Spence, doit tendre à atteindre les marchés du monde. En cultivateur de l'Ouest qui vend toujours son blé en Europe, et non au marché de la ville voisine, il croit que le marché local est tout à fait secondaire. Pour prouver son dire, il affirme qu'en matière de bétail et de blé nos cultivateurs pourraient nourrir une population de 50,000,000 d'habitants.

Député de la Saskatchewan, M. Spence approuve fort le parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson qui sera d'abord et avant tout utile à la Saskatchewan si jamais il est utile à quelque chose. Il demande aussi une nouvelle diminution de droits sur les instruments agricoles.

De tout un peu

Le Dr Howden, député de Saint-Boniface, le seul député libéral de tout le Manitoba, est un bon orateur. Il fait un discours pot-pourri où il est question d'à peu près tout. Il fait un grand éloge du chemin de fer de la baie d'Hudson, qui, à son avis, n'ira pas à une faillite ni à un échec. Il y a des mines le long de la route, il y a des terres arables, des forêts, des ressources hydrauliques immenses. Si le chemin de fer, par hasard, ne sert pas beaucoup à l'exportation, il servira à l'exploitation et c'est déjà quelque chose. Le Dr Howden approuve aussi les réductions tarifaires sur les autos et demande qu'on laisse entrer les légumes et les fruits américains l'hiver, à cause de leurs qualités hygiéniques.

Voix de la Saskatchewan

M. Totske, un libéral de la Saskatchewan, est content du budget et croit que 90 pour cent de notre population partage son avis. Les conservateurs ne peuvent l'accepter parce qu'il est un démenti éclatant à leurs discours de la dernière campagne électorale, alors qu'ils affirmaient que le pays s'en allait à la ruine. L'orateur dit que la Saskatchewan est opposée aux tarifs élevés, qu'elle n'a pas élu un seul conservateur parce que M. Meighen y a prêché la protection, et qu'enfin l'Ouest ne veut pas remplir les poches des industriels de l'Est.

M. Totske y va de son couplet en faveur du chemin de fer de la baie d'Hudson et se demande qui paie la propagande que l'on fait un peu partout contre cette voie ferrée.

M. John Millar, progressiste de la Saskatchewan, croit que les fermiers américains en ont assez de la protection. Elle a pu faire augmenter le prix de tout ce qu'ils vendent, mais elle a fait aussi monter le prix de ce qu'ils achètent, de sorte qu'en fin de compte ils sont les perdants.

L'opposition, ajoute-t-il, blâmait le gouvernement lorsque tout allait mal dans le pays; elle doit le louer lorsque tout va bien.

ECHOS D'EUROPE

Anniversaire de la fondation de Rome

Rome — Rome a célébré mercredi le [illegible] anniversaire de sa fondation [illegible]. Parmi les manifestations qui ont eu lieu, M. Mussolini a inauguré les travaux d'[illegible] destinés à restaurer la ville dans sa splendeur antique. On a aussi lancé un programme par lequel toute la population sera appelée à développer les ressources du pays et des colonies africaines.

Victoire pour Briand

Paris — Le gouvernement Briand a remporté un vote de confiance de près de 300 voix à la Chambre des députés, sur la motion du député communiste Doriot, demandant de réduire d'un million de francs les crédits pour les opérations au Maroc.

Les dettes de la France

Paris — On croit que la dette de guerre de la France aux Etats-Unis sera réglée dans quelques jours. Le ministre des finances, M. Péret, attend des nouvelles de Washington pour partir pour Londres où il s'entretiendra de la dette française à l'Angleterre avec M. Churchill.

A un banquet donné aux hôteliers étrangers, M. Péret a déclaré que la France payait annuellement $120,000,000 à ses créanciers et qu'on ne pouvait par conséquent l'accuser de ne pas payer ses dettes.

La duchesse d'York a un enfant

Londres — Une fille est née à la duchesse d'York mercredi matin. Le duc d'York est le deuxième fils des souverains anglais et son mariage à lady Elizabeth Bowes-Lyon a eu lieu à l'abbaye de Westminster, le 4 avril 1925. C'est leur premier enfant.

Un don de la soeur de Pie X à M. Mussolini

Rome — Mlle Maria Sarto, soeur de Pie X, vient de faire remettre à M. Mussolini une calotte de soie blanche que le Pape défunt avait l'habitude de porter, ainsi qu'un calice d'argent aux armes pontificales dont Pie X avait fait également usage.

Dans sa lettre d'envoi, Mlle Sarto explique qu'elle donne ces précieux objets à M. Mussolini pour le remercier de la bonté qu'il a montrée envers sa soeur Anna, récemment décédée.

Un grand quotidien allemand va paraître à Constantinople

Paris — On annonce de Berlin que les Allemands ont décidé la création, à Constantinople, d'un grand quotidien de langue allemande, qui s'appellera la "Turkische-Post", et paraîtra à partir du 1er mai.

Le nouvel organe, dont la direction reposera entre les mains d'un publiciste allemand très connu, "persona grata" auprès de la Wilhelmstrasse, Schmidt-Dumont, servira à favoriser le développement des relations politico-économiques germano-ottomanes.

Etat de délabrement de l'église où fut baptisé Maisonneuve

Paris — Un groupe de citoyens de Neuville-sur-Vanne, où l'année dernière des Canadiens apposèrent une plaque commémorative à la mémoire de Paul de Chomedy de Maisonneuve, fondateur de Montréal, s'est adressé à l'hon. M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, à propos de l'église où Maisonneuve fut baptisé. Ce bâtiment historique est dans un tel état de délabrement que la population du village se demande ce que deviendra bientôt la plaque que les Canadiens y ont apposée.

"La commune de Neuville n'étant pas fortunée, dit la lettre, ne serait-il pas possible d'aviser à la consolidation et à la réfection si nécessaires du petit monument?"

Le cheval de guerre disparaîtra

Aldershot, Angleterre — Le cheval de guerre est probablement condamné à disparaître, si une nouvelle expérience faite par le conseil de l'armée réussit. Il est proposé d'établir "un camp de recherche mécanique", près d'Aldershot, et, au cours de l'été, des expériences seront faites pour savoir si le cheval peut être complètement éliminé du service de transport. Des experts essaieront d'améliorer le tracteur pour l'artillerie légère et le conseil de l'armée cherche à obtenir un type de transport mécanique de lourdes charges pour les fins militaires et commerciales.

L'observatoire du Vatican aura son radio

Rome — L'inventeur américain J. H. Hammond, fils, a fait cadeau à l'observatoire du Vatican d'un radio-émetteur qui sera installé en juin.

Ce poste servira à la transmission des bulletins scientifiques de l'observatoire et de ceux de l'Académie des sciences.

La reine Marie de Roumanie reste catholique

Bucarest, Roumanie — Il est annoncé, dans les milieux autorisés, que la reine Marie a abandonné l'idée de renoncer à sa foi catholique. La semaine dernière, il a été dit que la reine roumaine se joindrait à l'église orthodoxe grecque parce qu'elle sentait le besoin de relations spirituelles plus étroites avec ses enfants. On sait que les enfants de la reine Marie sont membres de l'Eglise grecque.

La population de Paris a diminué

Paris — Les chiffres provisoires du recensement de mars indiquent que la population de Paris baisse. Ils montrent une population totale de 2,838,416, ce qui est 25,017 de moins qu'en 1921.

Un geste du "Daily Mail"

Paris — Le "Daily Mail", édition de Paris, invite les Anglais en France à contribuer au redressement financier de la France. Il a souscrit 50,000 francs. Il rappelle le magnifique effort que fit la France après 1870 pour payer sa dette à l'Allemagne, effort qui a stupéfié le monde.

KAMSACK, Sask. — Deux enfants âgés de cinq et trois ans ont été trouvés asphyxiés dans la maison où ils étaient enfermés. On croit que les parents seront poursuivis pour négligence criminelle.

UNE GRANDE MANIFESTATION A NANCY

70,000 catholiques s'engagent à soutenir les Alsaciens et Lorrains dans leurs revendications religieuses

Nancy — La manifestation catholique qui a eu lieu récemment à Nancy a été véritablement grandiose, malgré le refus du ministre des travaux publics d'organiser un train spécial pour amener les Alsaciens-Lorrains. Plusieurs milliers de personnes étaient accourues des points les plus éloignés de la région.

On rencontrait, en ville, de nombreux groupes compacts conduits par des prêtres.

Dans la matinée, le maire de Nancy, M. Devit, entouré de ses adjoints, a reçu à l'hôtel de ville NN. SS. de La Celle, Pelt, Ginisty, Foucault et Ruch, évêques de Nancy, Metz, Verdun, Saint-Dié et Strasbourg, ainsi que le général de Castelnau.

Le maire a souhaité la bienvenue à ses hôtes. Il a prononcé un vif éloge du soldat qui défendit, en 1914, le Grand Couronné et sauva de l'invasion la capitale lorraine. Il lui a offert une magnifique gerbe de fleurs et lui a donné l'accolade au milieu des applaudissements de l'assistance.

Le général de Castelnau a répondu en ces termes:

"La gloire militaire ne ressemble pas à celle des orateurs, des philosophes, des écrivains qui est purement individuelle. La nôtre est faite surtout des sacrifices des troupes que nous avons l'honneur de commander. Je demande qu'on reporte sur les héros du 20me corps les hommages que l'admiration et la gratitude de ce pays doivent à ses défenseurs."

L'après-midi, sur les terrains de l'institution Saint-Joseph, 70,000 personnes se trouvaient groupées.

Aux évêques que nous avons nommés s'étaient joints de nombreux parlementaires.

M. Bouf, président de l'Union catholique du diocèse de Nancy, adressa un salut fraternel aux Alsaciens et aux Lorrains. Il compara le mouvement de protestation qui s'élève contre le Cartel aux croisades entreprises jadis pour la défense des principes et des droits, dont on menace l'existence.

Le R. P. Janvier retraça l'oeuvre néfaste du laïcisme. Il demanda que l'assemblée prêtât, avant de se séparer, le serment de lutter avec une suprême énergie contre une politique violant les plus nobles libertés.

Le général de Castelnau s'inclina devant l'héroïsme des soldats auxquels l'Alsace et la Lorraine doivent leur délivrance.

"Mais cette délivrance ne sera réelle et complète, déclara Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, que si les consciences brisent les jougs tyranniques que l'on fait peser lourdement sur elles."

Après une courte allocution des délégués du Finistère et de la Moselle, Mgr de La Celle remercia les catholiques, qu'il engagea à servir la religion et la France avec un égal amour.

Tous ces discours furent littéralement hachés d'applaudissements, et ce fut avec enthousiasme que fut acclamé l'ordre du jour qui engageait les catholiques à lutter énergiquement contre le laïcisme, "qui tend à bannir l'idée même de Dieu et toute influence religieuse de la conscience, de l'école, de la famille et de toutes les institutions de l'Etat; à poursuivre l'abrogation des lois d'exception contraires au droit commun et aux libertés des catholiques, notamment les lois scolaires qui veulent imposer à l'enfant l'athéisme officiel, les lois refusant aux religieux même le droit commun d'association et d'enseignement, la loi de spoliation qui a enlevé à l'Eglise de France ses biens, ses fondations, ses presbytères".

Enfin cet ordre du jour ajoutait que les 70,000 catholiques présents au Congrès de Nancy demandent le retrait des nouveaux projets de loi Daladier sur l'école unique et les conseils d'école, "comme tyranniques et attentatoires aux croyances et aux droits les plus formels des parents; qu'ils s'engagent à soutenir leurs frères des trois départements recouvrés dans leurs revendications religieuses qui sont contenues dans la législation en vigueur, soit: le maintien du Concordat et la liberté des congrégations et de l'école confessionnelle; qu'ils protestent avec les Alsaciens et les Lorrains contre les tendances destructives à l'égard de cette éducation confessionnelle, à l'école primaire; qu'ils réclament, enfin, avec eux, que l'enseignement religieux dans les écoles primaires ne soit jamais donné en une langue que les enfants ne comprennent pas".

Les applaudissements sans nombre qui accueillirent la fin de cet ordre du jour attestèrent à quel point les revendications religieuses des Alsaciens et Lorrains sont devenues chères à tous les catholiques du reste de la France, et montrèrent l'union étroite qui existe entre tous les catholiques de l'Est.

On reconstruit Minaki Inn

La reconstruction de Minaki Inn, l'hôtel du Chemin de fer national du Canada à Minaki, Ontario, qui fut détruit l'an dernier au commencement de la saison, avance rapidement, annonce M. Walter Pratt, gérant des hôtels du réseau. A l'ouverture de la saison, le 18 juin prochain, l'hôtel sera en mesure d'héberger 140 personnes.

Le nouvel hôtel de Minaki est construit sur les plans de Jasper Park Lodge, c'est-à-dire qu'il consistera en une série de chalets groupés autour de la loge principale où sont les bureaux, la salle à manger, etc. Les plans ont été dessinés par M. J. Schofield, architecte du Chemin de fer national du Canada, et les travaux ont été accomplis par les employés du réseau sous la direction d'ingénieurs du réseau.

Une fois reconstruit, Minaki Inn aura un cachet spécial et sera l'un des endroits du Canada les plus recherchés par les touristes.

Des changements et des améliorations sont aussi apportés cette année à Jasper Park Lodge, qui ouvrira ses portes le 22 mai prochain. A Jasper comme à Minaki, la surveillance et l'exécution des travaux ont été confiés à des employés du Chemin de fer national du Canada. Ces travaux comprennent la construction de quatre nouveaux chalets de dix chambres et l'agrandissement de quelques autres de façon à ce que la colonie de chalets puisse accommoder 50 personnes de plus, ce qui portera le nombre total à 400, l'agrandissement de la salle à manger, les améliorations à la piscine de natation et au garage.

Le jeu de golf est en excellente condition cette année. Grâce à un hiver extrêmement doux dans les Rocheuses, on a pu y jouer le 27 février. Du 11 au 18 septembre est la semaine consacrée, cette année, au golf, à Jasper, et l'on s'attend à ce que plusieurs joueurs de réputation internationale prennent part au tournoi qui sera tenu à cette occasion.

LE MYSTERE EST ENFIN ECLAIRCI

Ce n'est pas Malvy, mais Messimy qui écrivit les lettres à la danseuse Mata Hari

Paris — Quel fut le ministre du temps de guerre, dont le nom commençait par M et se terminait par Y, qui écrivait des lettres galantes à Mata Hari, la danseuse mystique exécutée en octobre 1917 pour espionnage? Ce mystère a apparemment été résolu complètement. Pendant plusieurs années, les ennemis de Louis Malvy, alors ministre de l'Intérieur, l'avaient impliqué dans l'affaire; mais maintenant, Adolphe Messimy, ancien ministre de la guerre, admet que c'était lui qui, intrigué par la belle danseuse espionne, écrivait des lettres que la jeune fille garda jusqu'au jour où elles lui furent enlevées par les autorités, lors de son arrestation. Quelques personnes croyaient que le Sénat, siégeant en Haute-Cour, qui trouva Malvy coupable d'avoir eu des relations avec l'ennemi et le condamna à l'exil en Espagne, connaissait l'auteur des lettres; mais d'autres personnes ont déclaré que les lettres n'étaient pas mentionnées dans la décision de la Haute-Cour.

La lettre du général Messimy a été écrite à la demande de Mme Séverine, écrivain socialiste bien connue, qui avait appris qu'il était l'auteur des missives à Mata Hari. Quelques personnes ont déclaré que Mata Hari était Hollandaise, d'autres ont affirmé qu'elle était Javanaise. Mata Hari fut reconnue coupable d'avoir communiqué aux Allemands le secret de la construction des chars d'assaut de l'Entente. Elle fut fusillée à Vincennes.

Au cours d'un récent débat, M. Malvy, qui était ministre de l'Intérieur, a été rudement attaqué par ses adversaires, à cause, apparemment, de l'affaire Mata Hari. Après avoir répondu, M. Malvy s'évanouit. Plus tard il est sorti du cabinet Briand afin de combattre ses ennemis.

Le général Messimy déclare que, depuis 1918, il a répété des centaines de fois la même histoire au sujet de sa correspondance avec Mata Hari, correspondance peu volumineuse, et qu'il n'a jamais fait mystère à propos de ces lettres.

La récolte de sucre

Sherbrooke — En dépit d'une température défavorable à l'industrie du sucre d'érable, les cultivateurs des Cantons de l'Est espèrent que leur récolte de sucre et de sirop sera assez abondante cette année.







Cela prévient les maux de gorge — Aux premiers symptômes de maux de gorge qui présagent l'irritation et l'inflammation, prenez une cuillerée de l'Huile Eclectrique du docteur Thomas. Ajoutez-y un peu de sucre. Cela arrêtera l'irritation et empêchera l'ulcération et l'inflammation qui sont si douloureuses. Ceux qui sont périodiquement sujets à ces maux peuvent être immunisés contre ces attaques en employant ce remède connu.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 28 AVRIL 1926 NUMERO 47

Les méchants se donnent la main pour faire le mal. Les bons ne devraient-ils pas se la donner pour faire le bien?

SYLVIO PELLICO.

LA LIBERTÉ

Si la démocratie signifie quelque chose, ce n'est certainement pas le droit pour la majorité de détruire le faible.

HON. J.-M. UHRICH.

LA QUESTION DES CORRESPONDANTS

La *Liberté* consacre chaque semaine deux pages au moins, parfois davantage, aux nouvelles des centres français de l'Ouest. Ce service lui est particulier et renferme sur la vie de nos paroisses des informations intéressantes et utiles que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Un certain nombre de lecteurs trouvent peut-être que cette rubrique occupe trop de place dans nos colonnes. Cependant l'expérience nous a démontré que ces chroniques locales sont très appréciées et constituent l'un des principaux éléments du succès de notre journal. Elles forment d'ailleurs le lien nécessaire entre nos différents groupes; elles servent en outre efficacement l'oeuvre de la colonisation en faisant connaître à nos compatriotes de l'extérieur les avantages particuliers et le degré de développement de chaque région, de chaque district.

Nous avons ainsi, disséminés à travers le Manitoba et la Saskatchewan, près d'une centaine de correspondants, les uns très réguliers, les autres moins, d'autres enfin qui ne prennent la plume qu'occasionnellement. Ces collaborateurs volontaires, dont les fonctions ne sont rien moins que rémunératrices, s'acquittent tous consciencieusement de leur tâche et nous sommes heureux de leur exprimer ici, une fois de plus, notre sincère gratitude. Seuls ceux qui se sont exercés à ce travail connaissent les difficultés très sérieuses qu'il y a à surmonter pour écrire une bonne chronique locale. Il faut du jugement et du tact pour savoir quoi dire, comment le dire et quoi ne pas dire. Nous ne voulons citer aucun nom, mais plusieurs de nos centres, que nos lecteurs connaissent bien, ont des correspondants passés maîtres dans l'art de relater les menus faits de chez eux en y mettant la note piquante ou la réflexion appropriée qui en rend la lecture agréable et instructive.

* * *

Cependant, il faut l'avouer, les services précieux que rendent les correspondants ne sont pas suffisamment appréciés, en général, de ceux-là mêmes qui en bénéficient. Non seulement on ne leur sait aucun gré de la peine qu'ils se donnent, mais au lieu de les aider dans leur travail, on cherche plutôt à les décourager en les critiquant sans merci sous le plus léger prétexte. S'il est très difficile de faire un bon correspondant, par contre il est extrêmement aisé d'éplucher une chronique et d'y relever quelques erreurs ou omissions involontaires — et ceux qui se livrent à ce petit jeu ne prouvent certainement pas la supériorité qu'ils croient avoir sur le pauvre chroniqueur.

Ce serait d'ailleurs trop exiger que toutes nos correspondances soient autant de petits chefs-d'oeuvre. Mais même quand l'élégance de la forme est absente, l'information n'en reste pas moins; et nous croyons que les groupes les plus modestes, où les "écrivains" font défaut, ont le même droit que les autres à figurer au tableau de famille et à être connus.

Des lecteurs se plaignent parfois de ne pas trouver dans la *Liberté* de nouvelles de leur localité, alors qu'il y en a fréquemment de "petites places" beaucoup moins importantes. Il ne faut voir là aucune partialité de notre part. Tous les centres français sans exception sont invités à figurer dans nos colonnes et à profiter de la publicité gratuite qui leur est offerte. C'est tout ce que l'on peut attendre de nous. Le reste est du ressort des intéressés qui doivent comprendre que le journal est incapable de rien publier s'il ne reçoit rien. Nous exigeons simplement des communications accompagnées d'une signature responsable. Toutes celles qui ne remplissent pas cette condition essentielle sont mises de côté — et il nous en arrive encore chaque semaine, en dépit des avertissements répétés. Cette mesure de prudence se justifie d'elle-même: elle est une garantie pour nous et pour le public.

* * *

La nature extrêmement délicate des faits divers qui entrent dans la chronique locale constitue un écueil contre lequel viennent échouer quelques-uns de nos amis. Il arrive que certains, dans l'excès de leur zèle, s'imaginent bien à tort qu'ils sont chargés de régenter leurs voisins par l'organe du journal et qu'ils peuvent même faire servir celui-ci à la satisfaction de leurs petites rancunes personnelles. Hâtons-nous de dire que les correspondants qui comprennent ainsi leur rôle sont excessivement rares et que nous nous empressons d'ailleurs d'écarter leurs services dès que nous avons découvert leur jeu.

Nous n'imprimons pas tout ce qu'on nous envoie, même sous une signature responsable, et nous ne nous faisons pas faute de pratiquer les coupures et les retouches que nous jugeons nécessaires. La rédaction de la *Liberté* — est-il besoin de le dire — n'a aucune prétention à l'infaillibilité et il lui arrive de se tromper comme à tout le monde. Cependant on lui accordera qu'elle est mieux placée que la plupart des lecteurs pour juger, du point de vue de l'intérêt général, de l'opportunité d'accepter ou de rejeter ce qu'on veut bien lui soumettre. Mais en se montrant aussi vigilant que possible, le pauvre journaliste ne réussira pas à écarter tout motif de plainte. A vrai dire, il lui arrive parfois d'être tenté de jeter au panier telles feuilles qui lui plaisent médiocrement; mais il y a lieu de considérer aussi les égards dus à un correspondant bien intentionné, comptant certains états de service, et l'appréhension de voir le nom d'une paroisse disparaître de la page des centres français. Nous n'avons réellement qu'une seule et unique garantie: un correspondant sérieux qui comprend son devoir et dans lequel nous pouvons placer notre confiance.

* * *

Le choix des correspondants est l'objet de toute l'attention voulue; mais là encore, pour nous juger équitablement, il est bon de connaître les difficultés que nous rencontrons en certains cas. La personne qui veut bien consentir à nous envoyer des chroniques dans tel ou tel centre n'est pas toujours la mieux qualifiée pour cette tâche; nous l'acceptons à défaut d'autres qui auraient une plus grande compétence, mais qui préfèrent se dérober. Nous avons ainsi un petit nombre de correspondants qui ont accepté d'agir comme tels uniquement parce qu'aucun autre ne voulait s'en charger. Ils ne se font aucune illusion sur leurs capacités et sont prêts à s'effacer devant de plus habiles; mais ils estiment avec raison que leur localité doit figurer coûte que coûte parmi les paroisses de l'Ouest où s'épanouit la vie française et catholique. Cette mentalité nous paraît autrement plus intéressante que celle de certains compatriotes qui reculent devant la responsabilité à prendre et trouvent plus facile de se réserver le rôle de critique impitoyable.

La *Liberté* croit donc remplir son rôle dans cette question des correspondants, mais les centres français doivent aussi assumer le leur. Le problème est évidemment plus complexe et plus délicat que ne le soupçonnaient la grande majorité de nos lecteurs. En leur exposant simplement nos difficultés, nous n'avons eu d'autre but que de les mettre mieux à même d'apprécier les efforts méritoires de nos collaborateurs volontaires du dehors et de solliciter leur indulgence pour certaines faiblesses dont il ne serait pas juste de nous faire porter l'entière responsabilité.

Donatien FREMONT.

De-ci de-là

L'évangélisation dans la rue au Manitoba

S. G. Mgr l'archevêque de Winnipeg a demandé aux Pères Paulistes de faire l'essai de la prédication sur la rue dans certains centres du Manitoba où il n'y a pas d'église catholique. L'Union missionnaire catholique fera les frais encourus par cette tentative apostolique.

Des catholiques influents de Winnipeg se rendront le dimanche dans ces missions et y adresseront la parole pour rendre témoignage de leur foi. Des musiciens et des chanteurs accompagneront les missionnaires et attireront la foule par de jolis programmes musicaux.

La neige rouge

Dernièrement, dans l'Etat de Minnesota, il est tombé de la neige rouge. Il ne s'agit pas là d'une nouveauté, car ce phénomène s'est déjà produit, — rarement d'ailleurs. Il est un peu du même ordre que celui des "pluies de sang".

On n'est pas tout à fait d'accord sur l'origine de ces anomalies. On suppose que des tourbillons aériens soulèvent des couches de sable ou d'argile et les transportent au loin. Ces nuées, rencontrant des nuages véritables de pluie ou de neige, donnent à ceux-ci la coloration qu'on observe lors de leur chute.

Cette explication est, certes, la plus simple. Cependant, en ce qui concerne la neige rouge, il en est une plus scientifique. Une algue microscopique d'un rouge éclatant, se multiplie sur la neige à une allure folle et lui communique sa teinte. C'est, sans doute, ce qui s'est passé dans le cas que nous citons au début, car la neige avait d'abord une teinte cuivrée; elle ne rougit que peu après sa chute.

Un dirigeable géant aux Etats-Unis

Sa capacité sera de 6,500,000 pieds cubes, et sa longueur de 850 pieds (255 mètres), c'est-à-dire que sa capacité sera trois fois celle du "Shenandoah" et qu'il mesurera 60 mètres de plus. Cet appareil, dénommé "G-Z-I", pourra traverser l'Atlantique en deux jours et transporter 100 passagers, outre les bagages, le ravitaillement et le combustible; il pourra franchir 13,000 kilomètres à 120 kilomètres à l'heure. En temps de guerre, le "G-Z-I" pourra au besoin constituer une unité auxiliaire; il sera susceptible de transporter 20 avions de combat.

Nouvelle mission des Oblats au grand Lac des Iles

S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, vient de confier au R. P. Dubeau, O.M.I., le soin de fonder une nouvelle mission au grand Lac des Iles (Island Lake). Cette mission sera placée sous le patronage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, dont elle portera le nom. Le R. P. Dubeau laisse la mission de Norway House, située à 350 milles nord-est de Winnipeg, pour aller à 175 milles plus à l'est.

Cette nouvelle mission est d'accès facile; elle est à 300 milles de la gare la plus rapprochée. En hiver, on s'y rend en traîne à chiens et, en été, en canot, en faisant trente-trois portages. Cette région a une population d'environ 1,200 âmes, toutes protestantes ou païennes. Il n'y a pas un seul catholique.

Le courageux missionnaire compte sur la puissante protection de la patronne de cette mission et de ses amis pour y construire, dès l'été prochain, chapelle et résidence. Le transport d'une tonne de matériel coûte $300. Les aumônes peuvent être adressées à Island Lake, via Norway House, Man., ou par l'entremise de S. G. Mgr Charlebois, Le Pas, Man.

Les Voyageurs de Commerce et l'impôt sur le revenu

Montréal — Réunis en congrès annuel au nombre de 757, du 31 mars au 3 avril, à l'occasion de la fête de Pâques, les Voyageurs de Commerce de Montréal ont unanimement résolu de demander et demandent par les présentes aux honorables ministres de Sa Majesté et aux représentants du peuple à la Chambre des Communes de passer à la présente session une mesure à l'effet de diminuer les impôts qui pèsent trop lourdement sur les pères de famille et sur tous les salariés, comme suit:

1.—Etendre la marge d'exemption des enfants à la charge de leurs parents jusqu'à vingt ans révolus;

2.—Diminuer la quotité de l'impôt sur les salaires et l'augmenter sur le revenu du capital;

3.—Mettre les époux mariés en communauté de biens sur le même pied que les séparés de bien;

Et, au besoin, sont disposés à faire signer des requêtes en ce sens par les électeurs de la province de Québec.

(Signé) Eugène THOUIN,
Secrétaire général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada.

"A Mari Usque Ad Mare"

Nous accusons réception d'une très intéressante brochurette que vient de publier M. l'abbé Olivier Maurault sous le titre de "A Mari Usque Ad Mare". C'est un ouvrage d'une soixantaine de pages, abondamment illustré, dans lequel l'auteur raconte, avec tout le talent littéraire dont il est coutumier, le magnifique voyage qu'il fit l'été dernier à la Côte du Pacifique, sur le train spécial de l'Université de Montréal.

En un style dont il nous a habitués à apprécier la souplesse et la limpidité, M. l'abbé Maurault promène son lecteur de Montréal jusqu'à Victoria, lui décrivant les splendeurs scéniques aperçues en cours de route et racontant les menus incidents qui agrémentèrent cette mémorable randonnée transcontinentale de trois semaines.

Le voyage à travers les solitudes boisées et couvertes de lacs du nord de l'Ontario, la traversée des immenses prairies de l'Ouest au moment de la moisson, celle des Montagnes Rocheuses à l'époque de l'année où elles apparaissent dans tout l'éclat de leur majestueuse grandeur, les visites et réceptions dans les principaux centres du pays, les séjours dans ses villégiatures les plus pittoresques, toutes ces choses font le sujet d'autant de jolies descriptions dont la lecture est à la fois agréable et instructive.

M. l'abbé Maurault, qui s'est inspiré pour le titre de son ouvrage de la devise que portent les nouvelles armes du Canada, "A Mari Usque Ad Mare", y a mis comme sous-titre, "Voyage de l'Université de Montréal à travers le Canada sous la conduite du Pacifique Canadien". On ne saurait en effet trouver relation plus fidèle et plus complète de cette excursion qui, grâce à l'intelligent esprit d'initiative dont fit preuve notre université montréalaise, permit l'été dernier à un groupe considérable de nos concitoyens de visiter le Canada dans des circonstances vraiment favorables. Ceux qui étaient de ce voyage liront sûrement avec le plus vif intérêt le récit qu'en a fait l'abbé Maurault, tandis que les autres ne pourront que désirer prendre part à leur tour à la deuxième édition de cette excursion aux Montagnes Rocheuses et à la Côte du Pacifique. Les journaux ont en effet annoncé récemment que l'Université préparait actuellement un deuxième voyage dans l'Ouest Canadien. Le train spécial qui, cette année encore, sera fourni par la Cie du Pacifique Canadien, quittera Montréal le 3 juillet pour y revenir le 24 suivant, après avoir parcouru à peu près le même trajet que l'an dernier. Ce voyage se fera, paraît-il, sous la direction personnelle de M. le chanoine Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal. Nul doute que nombreux seront ceux qui voudront profiter de l'excellente occasion qui leur sera ainsi offerte de visiter le Canada dans les meilleures conditions possibles.

UN INSTITUT PASTEUR A MONTREAL

Il sera une filiale de celui de Paris et aura pour directeur le Dr Auguste Pettit, une autorité mondiale en tuberculose

Montréal — Le projet d'un Institut Pasteur de Montréal semble devoir maintenant se matérialiser dans un avenir assez rapproché. Répondant à la demande de l'Université de Montréal, l'Institut Pasteur de Paris vient de déléguer à Montréal un de ses plus illustres représentants, une autorité mondiale en tuberculose, M. le docteur Auguste Pettit. Le Dr Pettit est professeur à l'Institut Pasteur de Paris, secrétaire générale de la Société de biologie de France et membre de l'Académie de médecine.

L'Institut Pasteur de Montréal sera une filiale de celui de Paris. Naturellement, pendant un certain nombre d'années, celui de Montréal ne sera pas comparable à celui de Paris dont il sera issu en quelque sorte, parce qu'il ne dispose pas de fonds suffisants pour lui permettre de s'organiser matériellement comme l'autre et parce que tout un groupe de chercheurs reste à former.

Au début, l'Institut de Montréal confinera ses recherches à l'étude de la tuberculose. Avec le doyen de la Faculté de médecine, le Dr Harwood, et le Dr Théo Pariseau, le Dr Pettit a déjà défini les grandes lignes du programme du futur institut et on commencera immédiatement l'organisation. On étudiera par exemple quel était l'état de santé des Indiens lors de l'arrivée des blancs afin de savoir s'ils étaient atteints de tuberculose. On cherchera aussi à approfondir les relations qui existent certainement entre la tuberculose chez les animaux et chez l'homme et la transmission de cette terrible maladie des premiers au second, par le lait d'abord, puis par la viande de boucherie.

On a maintenant peu d'espoir dans le sérum antituberculeux et on dirigera les recherches du côté des agents chimiques. Le Dr Pettit se propose d'employer le vaccin antituberculeux de Calmette chez les jeunes enfants dont les parents sont tuberculeux.

"Le but que je me suis assigné en venant organiser un Institut Pasteur à Montréal, déclare en terminant le Dr Pettit, est de créer une école canadienne de chercheurs qui puisse ensuite évoluer toute seule."

IL VAUT MIEUX RESTER PAUVRE

Le cardinal O'Connell croit que l'acquisition soudaine de la richesse est funeste à un grand nombre de catholiques

Boston, Mass. — L'acquisition soudaine de la richesse est souvent pour les catholiques la cause de la vanité et de l'orgueil le plus sot, de l'avis du cardinal O'Connell. D'un autre côté, la richesse chez les protestants leur fournit une plus grande occasion de faire la charité et par conséquent d'attirer sur eux les bénédictions divines.

A une conférence de la Société Saint-Vincent de Paul, le cardinal a déclaré qu'il avait cessé d'espérer en la prospérité matérielle des catholiques, parce que trop souvent ils n'y sont pas préparés.

J'avais l'habitude de croire, dit le cardinal, que ce serait une heureuse idée que d'aider notre peuple catholique à devenir matériellement à l'aise et prospère. J'ai abandonné cette idée. On les perd en ce faisant. Je ne veux pas parler de chaque cas en particulier. Il se trouve de nobles catholiques, hommes et femmes, qui sont devenus énormément riches, et qui mènent une vie simple et belle, mais en général c'est l'infortune qui prévaut.

Je désirerais ne pas dire de pareilles choses, mais c'est le sentiment commun de nous tous, qui savons que certains catholiques eussent beaucoup mieux fait de rester pauvres que d'acquérir de grandes fortunes; c'eût été beaucoup mieux pour leur vie, pour leurs chances de salut éternel et pour leur propre caractère, car nous constatons si souvent que l'acquisition soudaine de la richesse conduit à la vanité et à l'orgueil le plus sots.

Nos gens deviennent riches soudain et perdent leurs mains et leurs coeurs. Les protestants d'aujourd'hui, s'ils semblent manquer je dirai de forme extérieure de religion, sont devenus merveilleusement charitables. S'ils ne vont pas à l'église, ils donnent pour toutes les bonnes causes, ils ne font pas la sourde oreille et tiennent ferme tout dollar qui leur vient.

Maintenant, il reste vrai que les non catholiques qui donnent constamment des millions pour les grandes causes seront certainement l'objet des bénédictions de Dieu. Il n'y a pas à discuter cela. Dieu habitera avec eux dans leur charité vivante dont il est le centre et le coeur.

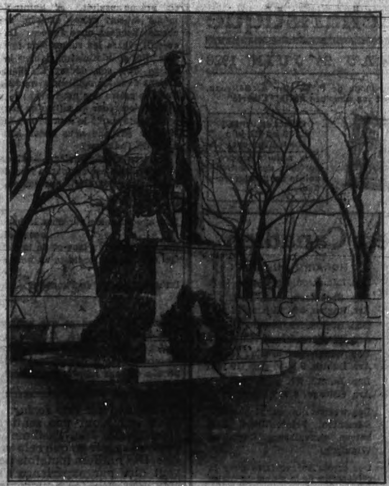
Le cardinal a fait l'éloge des classes pauvres et moyennes au coeur noble et généreux.

Le "Pater" en mille langues

En 1755, un Anglais, nommé Chamberlayne, fit imprimer à Amsterdam le "Pater Noster", traduit en cent cinquante-deux langues.

On avait longtemps considéré cela comme un record.

Un prêtre, le Père Kestler, vient d'offrir au pape un volume renfermant le "Pater" traduit en mille langues.



LE MONUMENT LINCOLN, A CHICAGO

Le monument d'Abraham Lincoln, la plus grande figure dans l'histoire des Etats-Unis après Washington, se dresse dans le parc Lincoln, face au lac Michigan. C'est, dit-on, l'une des statues qui représentent le plus fidèlement le grand homme d'Etat. Ceux qui feront le voyage de Chicago avec le pèlerinage national de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, à l'occasion du Congrès Eucharistique de juin prochain, auront l'avantage de visiter complètement la grande métropole américaine.

TRIBUNE LIBRE

A propos du Monument La Vérendrye

M. le Rédacteur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre de M. J.-O.-E. Levesque, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, que vous avez publiée dans votre numéro du 21 avril.

On doit féliciter ceux qui ont eu l'heureuse idée de faire incorporer la Société Saint-Jean-Baptiste, comme le fait remarquer l'auteur de la lettre. Les affaires de la société seront à l'avenir gérées avec beaucoup plus de compétence et surtout avec plus d'esprit de suite.

L'exécutif de la société voulant, sans doute, donner une preuve de l'énergie nouvelle qui anime toute la société, a conçu le projet de construire dans la ville de Saint-Boniface une salle publique qui sera connue sous le nom de "Monument La Vérendrye". Il espère en cela atteindre deux buts bien louables qui sont d'honorer la mémoire de La Vérendrye et de donner à la ville de Saint-Boniface une salle de réunion qui, au besoin, pourrait servir aux nombreuses sociétés dont le siège est à Saint-Boniface.

Le projet est sans doute louable, mais je me demande s'il est bien opportun d'entreprendre de le mettre à exécution. Personnellement j'y vois plusieurs difficultés. Une salle publique que l'on pourrait décorer du nom de "Monument La Vérendrye" coûterait une somme très considérable. A cette somme il faut naturellement ajouter le coût de l'entretien, les taxes, les assurances, les réparations. Pour faire face à ces nombreuses dépenses annuelles, on ne pourrait compter que sur les revenus de la salle qui, à en juger par l'expérience acquise par quelques-unes des sociétés fraternelles de Winnipeg, entre autres les Chevaliers de Colomb, sont tout à fait insuffisants. Il y aurait donc déficit considérable chaque année et qui s'en chargerait? Ce ne serait certainement pas la Société Saint-Jean-Baptiste.

Il existe actuellement à Saint-Boniface deux très belles salles, une au Collège de Saint-Boniface et l'autre à l'Académie Saint-Joseph. Nous savons que les RR. PP. Jésuites et les RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie se sont toujours montrés très généreux quand il s'est agi de donner l'usage de leurs salles à nos sociétés fraternelles et à nos cercles littéraires et dramatiques. Ils ont dû demander une légère contribution et je suis sûr qu'elle a dû toujours être très raisonnable. C'est un revenu que les autorités du Collège et de l'Académie doivent apprécier et je crois que la Société Saint-Jean-Baptiste aurait mauvaise grâce à construire une salle qui enlèverait à nos deux principales institutions d'éducation un revenu qui doit les aider d'une manière assez considérable à balancer leurs budgets.

Je suis aussi d'avis que la fréquentation de ces deux belles salles par nos concitoyens de Saint-Boniface et de Winnipeg tend à les lier de plus en plus à ces deux institutions. C'est là un appui moral que nous leur devons et que les directeurs de ces mêmes institutions doivent apprécier hautement.

Quoique je sois très en faveur d'élever un monument à la mémoire de La Vérendrye, je ne suis pas d'avis qu'il prenne la forme d'une salle publique et j'espère que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste voudront bien ne pas lancer un mouvement à cet effet, au moins pour le moment.

Je suis, M. le Rédacteur,

Votre très respectueux,

D. C.

Un devoir d'honneur du gouvernement

Le gouvernement fait de grandes dépenses pour entretenir à l'étranger des agents de colonisation qui ont pour mission de diriger des travailleurs vers le Canada.

Pour que ces dépenses donnent de bons résultats, il incombe au gouvernement du Canada de s'acquitter d'un devoir d'honneur: celui de veiller à ce que les nouveaux venus soient respectés, eux et leurs bagages, en tout et partout, sur le territoire du Canada. Que ni employé infidèle des chemins de fer ni spéculateur ne les dévalisent, comme j'ai vu la chose se faire.

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'un colon qui franchit la frontière du Canada pour s'en retourner dans son pays est un colonisateur éloquent. S'il s'en va en pleurant son infortune, ce sera une tare pour la colonisation du Canada. Mais si son travail est couronné de succès, il continuera à travailler pour l'honneur et le progrès du pays, en envoyant de ses amis travailler au Canada.

Jean FAVRIE,

Bonnyville, Alberta.

NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. L'ABBE A. BEAUREGARD

Une belle fête paroissiale à Saint-Charles — Séance au Couvent et messe solennelle — Vingt-cinq ans de labeur apostolique au Manitoba

Noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé A. Beauregard, curé de St-Charles

Le 21 avril les paroissiens de Saint-Charles ont célébré les noces d'argent sacerdotales de leur digne et vénéré curé, M. l'abbé Adolphe Beauregard. Ces vingt-cinq années de sacerdoce ont été bien remplies. Originaire de Saint-Pie, diocèse de Saint-Hyacinthe, le jubilaire fut ordonné prêtre à Lorette le 21 avril 1901 par S. G. Mgr Langevin, O.M.I.

Envoyé d'abord à Makinak pour s'occuper d'un orphelinat récemment fondé et prendre soin des missions environnantes, le nouveau prêtre y passa trois années et y fonda les missions de Dauphin, de Grandview et de Swan River. Nommé ensuite curé de Grande Clairière, il y demeura six ans, continuant à rayonner dans de nombreuses missions environnantes. Il y construisit une église et un presbytère. En 1910 il fut appelé à Sainte-Rose du Lac, paroisse importante, qu'il dirigea avec succès pendant onze ans. Il y rebâtit l'église. Depuis 1921 il est curé de Saint-Charles, où la population l'aime et le vénère.

Séance au couvent

Le 20 avril, dans la soirée, il y eut au couvent, dirigé par les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M. I., une séance dramatique et musicale en l'honneur du jubilaire, à laquelle assistaient de nombreux membres du clergé et de nombreux paroissiens. Les élèves rendirent avec succès deux drames, l'un en anglais et l'autre en français, entremêlés d'entr'actes variés. Les compliments et les voeux de fête furent exprimés d'une manière délicate et heureuse, empruntant le langage de fleurs apportées du ciel par des anges. Ces fleurs portaient attachées à leurs tiges vingt-cinq pièces d'argent symboliques.

M. le curé remercia les élèves de son cher couvent et leurs maîtresses, les félicita de leur succès et leur accorda un grand congé pour le lendemain.

Messe solennelle

Le 21 avril, jour anniversaire de l'ordination et fête du patronage de saint Joseph, le jubilaire célébra, à 10 h., une messe solennelle, assisté de M. l'abbé J.V. Fyfe, curé de Saint-François-Xavier, comme diacre, et de M. l'abbé L. Nadeau, curé de Cantal, Sask., comme sous-diacre. M. l'abbé Lynch, de l'archevêché de Winnipeg, agissait comme maître des cérémonies.

Mgr A.-A. Cherrier, P.A. et vicaire général de Winnipeg, et Mgr G. Cloutier, P.A. et vicaire général de Saint-Boniface — tous deux administrateurs de leur diocèse respectif en l'absence des deux archevêques — occupaient des prie-Dieu dans le sanctuaire. On remarquait encore Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, et une trentaine de prêtres des diocèses de Winnipeg, de Saint-Boniface et de Régina. De ce dernier diocèse étaient venus, avec M. l'abbé Nadeau, M. l'abbé A. Ferland, curé de Saint-Antoine, et M. l'abbé Bois, curé de Saint-Maurice. Les membres du clergé de Winnipeg et de Saint-Boniface étaient MM. les abbés Morton, Heffron, Barton, Deschambault, Deslandes, Lynch, Lamy, Derome, Comte, Bastien, Bertrand, Paillé, Leroux, Fyfe, Saint-Jacques, Grace, Moquin, Primeau, Roy, Brunet; les RR. PP. Desjardins, S.J., Bourque, S.J., Magnan, O.M.I., Longpré, S.J., Sauvé, S.J., Vézina, O.M.I., Brassard, O.M.I., Payette, C.S.V., Plourde, O.M.I., Hingston, S.J., Laflèche, S.J.

Après l'évangile, le R. P. Henri Bourque, S.J., du Collège de Saint-Boniface, prononça un éloquent sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles du saint Evangile: "Il est le serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi sur sa famille pour lui distribuer la mesure de froment." (Matth. XXIV, 45). Il appliqua d'abord ces paroles à saint Joseph, dont on faisait la fête, et ensuite à l'heureux jubilaire, dont il fit un délicat éloge.

Le choeur de chant de l'église de Saint-Charles, exercé et dirigé par Mlle Adèle Caron, rendit la messe nouvellement éditée de Vito Carnerali, intitulée "Stella Matutina".

Immédiatement après la messe, M. Louis Laflèche s'approcha du sanctuaire pour faire la lecture de l'adresse dont voici le texte:

L'adresse

Monsieur le curé,

Il est plus facile, en général, de glorifier des héros de notre histoire, d'encenser un Dollard, d'exalter un Champlain par exemple, que de consentir à reconnaître qu'au milieu de nous, sous nos yeux, vivent des hommes qui, par l'exercice constant des vertus ou la poursuite assidue d'un idéal supérieur, s'imposent des sacrifices qui les rapprochent de ces preux, nos ancêtres. Le spectacle d'un vrai patriote en chair et en os, consacrant sa vie à la défense d'un principe et d'une cause, la vue d'un homme de Dieu s'immolant pour le bien de ceux qui lui sont confiés, est un défi à l'égoïsme et à l'amour-propre. Aussi arrive-t-il souvent que les actes les plus dignes d'éloges, inspirés par un motif élevé, exigeant chez leurs auteurs une rare énergie de caractère, un déploiement surhumain de force morale, soient fréquemment dénaturés par ceux qui en sont les témoins, et attribués à des motifs d'intérêt particulier ou de gloriole personnelle. Tant il est vrai que "Nul n'est prophète dans son pays".

C'est pourquoi, pour réagir contre cette tendance inhérente à la nature humaine, nous, les paroissiens de Saint-Charles, nous n'avons pas craint de rendre un hommage solennel au prêtre zélé et dévoué, à l'homme droit et loyal qui préside aux destinées spirituelles de notre paroisse. Nous avons cru bon de rendre ce témoignage public de notre estime et de notre vénération à l'un des nombreux curés qui se dévouent si généreusement et si magnifiquement ici, au Manitoba, au progrès de la religion, de la nationalité et de la patrie. Nous avons voulu faire de cette fête du vingt-cinquième anniversaire de prêtrise de notre bon et vénéré pasteur une fête de l'admiration et de la reconnaissance.

Une fête de l'admiration. Oui, c'est grâce au clergé canadien-français, si notre nationalité s'est conservée, si elle s'est développée, si elle a grandi. C'est grâce aux curés surtout, si notre peuple a gardé sa foi robuste, ses moeurs austères, sa bonne santé morale. Que n'ont point fait nos prêtres pour nous sauver? L'histoire nous les montre, soldats de la croix, mais aussi pionniers de la bêche, faisant eux-mêmes les premiers défrichements, traçant dans le sol neuf les premiers sillons, et fécondant de leurs mains consacrée cette terre d'où devait sortir la richesse nationale. Sages agronomes, intrépides colons, découvreurs hardis et infatigables, ils ont été tout cela avec un égal mérite, et ils ont accompli tous ces travaux parce qu'ils étaient apôtres, et que pour enfanter un peuple à Dieu, il faut d'abord lui assurer une patrie. Tout ce que firent, tout ce qu'entreprirent nos prêtres, nos pasteurs pour l'avancement spirituel et matériel de ce pays, nous ne saurions le dire. Ils ont mêlé leur vie à la vie obscure de leurs frères, ils ont partagé leurs peines, leurs soucis, leurs souffrances; ils ont béni de leurs lèvres et cimenté de leurs sueurs chacune des pierres sur lesquelles repose notre édifice national.

Et nous sommes contents, nous, les paroissiens de Saint-Charles, d'avoir un prêtre de cette trempe-là. Arrivé dans l'Ouest le 16 mars 1901, par une heureuse inspiration de la Providence, M. Delphis-Michel Beauregard faisait, au Manitoba, sa première visite à la paroisse de Saint-Charles. Ordonné prêtre à Lorette, le 21 av[illegible] même année, par S. G. [illegible] Langev[illegible] partir de ce moment, le dévouement et la charité envahissaient l'homme tout entier. A Makinac, où il fut nommé tout d'abord, il fit rayonner son zèle tout autour de son nouveau domaine, en fondant aux environs les missions de Dauphin, Laurier et de McCreary. A Makinac aussi, comme nos premiers missionnaires, il fut même un peu défricheur. Transféré ensuite à Grande-Clairière, il eut avec le soin de ce poste, la desserte d'une quinzaine de missions, situées à des distances de 25, 30, 40 et même 50 milles.

C'était un vaste champ d'apostolat. Le brave curé y alla avec toute son ardeur, qui était immense, et se dévoua avec une intensité de zèle dont toutes ses ouailles purent apprécier le désintéressement. La foi faisait ainsi son chemin dans les âmes. Les épreuves le trouvèrent debout. Quand un cyclone renversa son église, il fit presque un miracle. Pour reconstruire à Dieu un temple plus vaste et plus beau, il démolit le vieux couvent et le rebâtit presqu'aussitôt. A Sainte-Rose, même labeur, même entrain, même charité pendant onze années. Là encore, il répara les ruines d'un terrible incendie, et administra si bien la paroisse qu'à son départ les finances étaient dans les meilleures conditions. Voilà le prêtre que nous avons le bonheur de posséder au milieu de nous et à qui a été confié le soin de nos âmes. N'est-ce pas que nous avons bien le droit de l'admirer?

Mais ce vingt-cinquième anniversaire de prêtrise est surtout la fête de la reconnaissance. Oui, nous voulons lui dire:

Louange au guide sûr dont le bon
sens éclaire
Sur les routes du bien et de la vérité,
Qui s'indigne et proteste au nom de
la cité,
Intègre justicier de l'honneur
populaire!

Voilà le témoignage que nous rendons à notre bon curé. Homme de foi profonde, de conscience droite et forte, rigoureux dans le devoir, sans arrière-pensée et sans respect humain, d'une rare intégrité de parole et de conduite, nous le reconnaissons. Très ferme dans le gouvernement de lui-même, mais très doux cependant pour les faiblesses d'autrui et toujours prêt à les guérir, nous l'avouons! D'une sollicitude sans égale, souhaitant sans cesse nous faire du bien, nous faire mieux aimer le bon Dieu, nous rendre meilleurs chrétiens, nous le confessons! Sage, gai, courtois, ne voulant que l'harmonie entre tous, l'hiver dernier, en un mois il obtenait l'objet de ses désirs.

Enfin nous faisons pour lui ce voeu:

Puisse Dieu protéger notre belle
paroisse,
Exalter ce qui dort de forces dans
son sein,
Et faire, qu'avec ce digne prêtre,
elle croisse
Sa vie associée à l'éternel dessein!

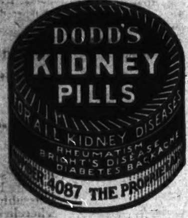
Dans sa réponse, le jubilaire remercia ses paroissiens de leurs bons sentiments, particulièrement de celui de la reconnaissance qu'il appréciait spécialement. Il leur demanda le secours de leurs prières et les exhorta à continuer à travailler à la gloire de Dieu, au perfectionnement de leurs âmes et au bien de la paroisse.

Après la réponse du jubilaire, le "Te Deum" entonné par le célébrant, fut enlevé avec brio par M. Raphaël Pinvidic auquel répondit avec enthousiasme la masse des prêtres et des fidèles.

Le banquet

A midi de joyeuses agapes réunirent les membres du clergé et un bon nombre de paroissiens dans la salle du soubassement de l'église. Vers la fin le jubilaire proposa successivement les santés du Pape, du diocèse de Saint-Boniface — auquel il avait appartenu plus longtemps qu'à celui de Winnipeg — et du Roi. Mgr Cherrier répondit à la première santé et Mgr Cloutier à la deuxième. Tous deux ajoutèrent leur témoignage autorisé aux éloges décernés au digne jubilaire, lui exprimèrent les voeux des archevêques des deux diocèses et y joignirent les leurs.

Une jolie bourse, don des paroissiens, fut ensuite présentée au cher curé par M. A. Soulier. Cette fête fera époque dans les annales de Saint-Charles. Elle honore à la fois le pasteur et les ouailles.



L'A. C. J. C. au Manitoba

Piété, Etude, Action

Notre congrès annuel

Mot d'ordre du Comité Régional: Que tous les cercles préparent la célébration de la fête de Dollard.

Deux dates importantes que les cercles devront observer sont: le 24 mai, fête de Dollard, jour qui appartient à la jeunesse et que nous devons fêter avec autant d'éclat que possible.

Le 13 juin, date probable de notre congrès annuel qui, pour la première fois dans l'histoire de la région, aura lieu sous les auspices d'un cercle rural. Le Comité régional veut reconnaître ainsi le bon travail accompli par les cercles ruraux depuis leur affiliation et leur montrer l'intérêt qu'il porte aux problèmes qui intéressent le plus les membres de la campagne, en venant les étudier sur place.

Nous avons déjà reçu plusieurs suggestions des sujets qu'il sera à propos de traiter à ce congrès, et nous pouvons avancer que ces sujets intéresseront tout particulièrement les cercles ruraux.

Vie des cercles

T[illegible] les cercles tiennent leurs réunions [illegible]; chez la plupart le catéchisme [illegible] l'histoire du Canada occupent une large [illegible] au programme.

Lors de sa dernière réunion, le Cercle Saint-Norbert de Letellier a décidé d'offrir des récompenses aux élèves des écoles qui s'appliqueront le plus à parler français correctement, surtout à éviter les termes anglais dans les jeux et la conversation ordinaire.

Les membres de l'Avant-Garde Saint-Norbert de Letellier ont accompli du bon travail en prêtant leur concours pour la vente de la brochure de M. l'abbé Sabourin: "L'Education mixte dans les écoles du Manitoba".

Le scoutisme français

Dans un remarquable article publié à l'"Action Française", le R. P. Dugré, S.J., a étudié le scoutisme, tel qu'il est pratiqué surtout en France dans les milieux catholiques et s'est demandé s'il ne pourrait être utilisé pour la formation de notre jeunesse. Cet article a éveillé un vif intérêt et suscite déjà différents commentaires. C'est pour aider à mieux connaître cette importante question que l'Oeuvre des Tracts publie cette brochure sur le Scoutisme français. Elle contient des rapports intéressants faits par deux aumôniers de scouts catholiques — un Dominicain et un Jésuite — sur les résultats moraux qu'ils ont obtenu en France avec leurs jeunes gens. Tous ceux qui s'intéressent à la formation de notre jeunesse voudront lire cette brochure d'actualité. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, $50.00 le mille, à l'"Action Paroissiale", 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Un religieux canadien nommé préfet apostolique au Soudan

Québec — Le postulat des Pères Blancs missionnaires d'Afrique, rue des Remparts, a reçu un câblogramme l'informant que le R. P. Oscar Morin, de Montréal, vient d'être nommé, par le Souverain Pontife, préfet apostolique d'une nouvelle préfecture, au Soudan.

Le Père Morin, dont la famille demeure à Lachine, fut le premier élève du postulat de Québec avec le R. P. Jos. [illegible], qui en est aujourd'hui le supérieur. Il partit, en 1902, pour le Maroc. Depuis 1921, il était supérieur régional de tout le Soudan français.

La nouvelle préfecture apostolique dont le Père Morin prendra charge portera le nom de Navrongo. Elle est située sur la Côte d'Or, et comprend un grand nombre de missions qui sont desservies, pour la plupart, par des Canadiens.

Canadian Publishers Ltd.

Notre compagnie maintient deux ateliers d'imprimerie. Le premier et le principal est situé à Winnipeg, au numéro 619, avenue McDermot; le deuxième, qui est une succursale du premier, est situé à Saint-Boniface, dans les anciens bureaux du *Manitoba*.

La Liberté est imprimée dans notre atelier de Winnipeg.

Ces deux ateliers sont outillés de la manière la plus moderne et on y fait des travaux de tout premier ordre. Encourager notre département d'impressions, c'est encourager la *Liberté*. Nous garantissons tous nos travaux et nos prix sont raisonnables.

Notre atelier de Saint-Boniface est sous la gérance de M. Arthur Boutal; M. W. Raymond en est le représentant. L'atelier de Winnipeg est sous la gérance des directeurs du Canadian Publishers Ltd, M. J.-N. Jutras, sec.-trés.



Page Féminine

Anormaux et retardés

Lorsque l'enfant parait, le cercle de famille Applaudit à grands cris

Mais après quelques semaines, quelle inquiétude, quand "le cercle de famille" s'aperçoit que l'enfant si impatiemment attendu, si fêté, si choyé, ne cherche pas, ne parle pas, demeure stupide, alors que les autres, à pareil âge, marchent, parlent, donnent des signes d'intelligence. "Cela s'arrangera...", disent les amiles compatissantes. Et si cela ne s'arrangeait pas? Et si c'était trop tard alors pour "arranger" ce qu'on pourrait "arranger" maintenant? Cruelle énigme! Plus cruelle angoisse! Peut-on, dès la jeune enfance, reconnaître à quelques signes les anormaux et les retardés?

Le Dr Charles Grimbert, de la Faculté de médecine de Paris, le pense. Peut-on agir et hâter le développement normal? Il le pense aussi. La question intéresse tous les éducateurs. Disons-en un mot.

Le développement physique et intellectuel de l'enfant passe par une évolution bien nettement définie, sensiblement pareille chez tous les enfants. Les différences d'avance ou de retard ne dépassent guère trois mois. Voici quelques signes assez curieux de retard ou d'anomalies:

Les incisives médianes inférieures apparaissent entre le dixième et le douzième mois. Un retard notable et des convulsions d'origine dentaire sont une note de débilité nerveuse à surveiller.

L'enfant marche à un an, au plus tôt; mais un enfant bien constitué qui ne marche pas au moins quelques pas sans s'appuyer aux meubles ou à la main de sa mère après le quinzième mois est un retardé.

L'enfant prononce entre le douzième et le quinzième mois les premiers mots adaptés aux objets, et non par jeu ou par imitation de sons ou de gestes. Si, pendant cette période, il ne parle pas, l'enfant est en retard. S'il demeure en retard à 2, 3, 4 ans, la cure doit être entreprise, quand, par ailleurs, il entend.

Vers le dix-huitième-vingtième mois l'enfant doit devenir "propre". La souillure du linge ou des draps, habituelle et non intermittente, notablement passé ce délai, est une marque d'insuffisance fonctionnelle; l'enfant n'a pas fait l'éducation de ses réflexes; il est en retard.

Il y a retard général, pour l'intelligence aussi bien que pour les fonctions physiques.

D'autres signes, plus psychologiques, sont indiqués, qui tous sont faciles à constater: l'indifférence à passer des bras de sa maman en des mains inconnues vers les 8 à 10 mois, le manque d'initiative dans les jeux, le manque d'intérêt pour les personnes et les choses.

Il y a retard. Mais ce retard disparaîtra-t-il? Oui, dans 60% des cas environ. Mais les autres? Les autres se guériront sans doute en partie, mais demeureront plus ou moins des inattentifs, des fatigables intellectuels, des apathiques, des lents à comprendre et à agir, des bizarres, des maniaques et parfois des pervertis, enfin des anormaux... Et cette perspective n'est pas sans effrayer. Que faire? Peut-on faire quelque chose? Ou simplement "attendre que ça vienne"? Le Dr Grimbert pense que, le retard constaté, il est prudent de soumettre l'enfant à un examen médical, de préférence chez un spécialiste. Bien souvent un traitement assez simple, peu coûteux, dans la famille même, peut éviter un débeloppement insuffisant ou anormal. Plus la période de débilité se prolonge, plus l'enfant a des chances de s'enliser définitivement dans son anomalie. On n'a pas à s'effrayer trop d'un retard; mais on ne peut rester inactif non plus. La bonne nature réussit le plus souvent à reprendre le dessus. Elle demande à être aidée cependant, pour pouvoir surmonter certains obstacles qui dépassent son pouvoir d'action.

UNE MERE.

Le naturel dans la conversation

Ne dire que ce que l'on pense, ne parler que de ce qu'on sait... Se taire à propos et savoir écouter... Oser avouer ses prédilections vraies et ne pas feindre des admirations qu'on n'éprouve aucunement... Dire franchement: "Je ne comprends pas", lorsqu'une page, un poème ou un sentiment dépasse votre entendement, et ne pas se croire obligé de se pâmer là où la sensibilité n'est pas émue... N'avoir point de honte de son bagage littéraire, scientifique ou musical tel qu'il est, et des ignorances qui sont le lot de chacun... Défendre modestement, mais fermement, des opinions qui n'ont d'autre valeur que leur sincérité... Aimer ce que l'on aime, sans snobisme comme sans vanité, et trouver le courage de le dire, non pour imposer son goût, mais pour rester soi-même... Etre naturel en toute simplicité, — naturel comme les enfants, — être naturel dans son maintien, dans sa pensée, dans ses paroles, dans son coeur... Certes, la vie redeviendrait aimable et la conversation facile, si le naturel revenait à la mode...

Dame ou demoiselle?

Lorsqu'on parle à la préposée du téléphone pour obtenir la communication, il est presque invariable qu'on l'appelle Mademoiselle, bien que, souvent, elle soit mariée. Mais on a l'excuse de l'ignorance.

Dernièrement, dans un procès, une "demoiselle des P. T. T." venait témoigner. Elle déclara au juge qui enquêtait que non seulement elle était mère, mais encore grand'mère. Le magistrat dit au greffier:

— Vous mettrez "Dame employée des P. T. T."

Mais la dame protesta.

— Nous sommes désignées, même mariées, sous le vocable de "demoiselle des P. T. T.", et plus nous sommes anciennes, plus nous tenons à notre titre de demoiselle.

Conciliant, le juge s'inclina et fit marquer par son greffier:

"Mariée, trois enfants, demoiselle des P. T. T."

Toilettes... insuffisantes

Dans une des très intéressantes conférences qu'il a consacrées tout récemment à "la France de l'Empire", M. Louis Madelin rappelle les efforts de Napoléon, au début du Consulat, pour combattre la légèreté de moeurs qui avait survécu au Directoire.

"Avant de se décider à leur fermer les Tuileries, il avait, d'un mot rude, averti les ex-merveilleuses qu'elles eussent à se vêtir décemment.

"Un jour où tout un cercle de femmes trop décolletées entourait Joséphine, le Consul faisait jeter bûches sur bûches dans le grand feu de la cheminée; comme chacun ruisselait, lui, taquinement, en jetait encore une, et devant les protestations de Joséphine:

"— Ne voyez-vous pas, Madame, que vos amies sont nues?"

L'ange et l'enfant

Dans le tableau que je regarde
De la Vierge aux regards profonds,
Parmi les petits anges blonds
Qui gentiment forment sa garde,

Il en est un, le plus charmant,
Qui fait tressaillir tout mon être,
Car il me semble reconnaître
En lui les traits de notre enfant.

Ce tableau fut dans un autre âge,
Fait par le maître de Vinci;
Quatre siècles d'avance, ainsi,
Il a pu fixer son image.

Le Bon Dieu qui guida la main
Du maître, lui fit, c'est étrange,
Peindre les traits du petit ange
Qu'il nous reprit l'autre matin.

Wilfrid GRAVEL.

L'EVANGILE

Quatrième dimanche après Pâques

(S. Jean, XVI, 5-14)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais parce que je vous ai ainsi parlé, votre coeur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité, il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; de la justice, parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus; du jugement, parce que le prince de monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire; mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Calendrier de la semaine

Jeudi 29 avril — S. Pierre de Vérone.

Vendredi 30 — Ste Catherine de Sienne.

Samedi 1er mai — SS. Philippe et Jacques.

Dimanche 2 — Quatrième après Pâques.

Lundi 3 — Invention de la Sainte Croix.

Mardi 4 — Ste Monique.

Mercredi 5 — S. Pie V.

COIN DES ENFANTS

LE PETIT DOIGT DE MAMAN

O petit doigt de ma maman,
Je t'aime bien — va — mais par grâce,
Ne lui dis plus ce qui se passe.
Sois moins bavard et plus prudent!

Moi, je ne me méfiais guère,
Je n'aurais pas cru ça de toi,
Que tu disais du mal de moi,
Chaque soir, à petite mère.

Voyons! — tu passes donc partout?
Tu ne vas pas nier la chose!
Maman ne ment pas, je suppose,
Quand elle dit que tu sais tout.

Ça n'est pas gentil de tout dire,
De raconter ce que l'on voit.
Rapporter, ô mon petit doigt,
C'est aussi mal que de médire.

Ainsi — tiens — ça n'était pas bien;
Mais elle avait si bonne mine;
Puis, j'étais seul dans la cuisine
Avec le gros Tom, notre chien,

J'ai trempé dans la confiture
Mon doigt, mais, je t'en fais l'aveu;
Pas plus que ça — c'était bien peu —
Et je l'aime, je te l'assure.

Et puis, c'est Tom qui m'a poussé;
De nous deux c'est le plus coupable;
J'étais à côté de la table,
Mon doigt, tout seul, s'est enfoncé.

Or, que fallait-il que je fasse;
J'étais — vois-tu — fort ennuyé;
Je l'ai de ma langue essuyé:
Qu'aurais-tu donc fait à ma place?

Lorsque l'on se charge, à maman,
De raconter une sottise,
Encore faut-il l'avoir surprise,
Et le dire complètement.

Ce n'est pas que je te redoute,
Car, je suis sage, vois-tu bien;
Mais, enfin, ne lui dis plus rien.
Cela t'est bien égal, sans doute;

Et moi, je m'en trouverai mieux.
D'ailleurs, pour arranger l'affaire,
Tu n'as rien qu'une chose à faire —
Quand tu me vois, ferme les yeux.

G. DE WAILLY.

Quand j'étais petite comme vous, chers enfants, je croyais que c'était vraiment le petit doigt de sa main droite qui disait à maman mes sottises, mes espiègleries et bien d'autres choses, car vous savez qu'il n'y a pas de perfection ici-bas. C'était toujours une surprise pour moi de voir le talent extraordinaire de ce petit doigt. Souvent je le regardais avec des yeux gros de colère en marmottant: vilain bavard! et d'autres fois je l'admirais; car il était de forme parfaite et je lui trouvais un air intelligent.

Je n'étais pas bien vieille quand je m'aperçus que cette science du petit doigt n'existait que dans mon imagination, mais je compris qu'il y avait un peu de surnaturel dans ce don de savoir qu'ont les mamans.

Oui, enfants, Dieu a mis dans le coeur de toutes les mères, à côté de la bonté, un gros montant de sagesse qui est comme un pressentiment qui leur fait deviner les dangers qui menacent ces petits qu'elles aiment tant.

Une autre chose, c'est que ce bon ange qui a été mis à vos côtés pour vous protéger tous les jours de votre vie doit être bien ami avec celui de votre maman, et cela n'explique-t-il pas un peu le mystère de cette perspicacité de vos mères?

MERE-GRAND.

COURRIER DE MERE-GRAND

Gertrude Pelletier — Les jolies choses que vous me dites si gentiment m'ont fait un réel plaisir. En relisant votre lettre ce matin, je me disais que j'aimerais à vous revoir, car, petite Gertrude, je vous connaissais et vous aimais bien il y a quelques années.

Marthe Guay — Je vous souhaite la bienvenue au "Coin des Enfants" et j'espère que vous viendrez souvent faire plaisir à Mère-Grand qui a aimé beaucoup votre lettre.

Angèle Gauthier — Je suis toute heureuse de vous recevoir encore une fois à ce "Coin des Enfants". C'est un signe que vous vous sentez chez vous. Revenez-moi souvent, je serai pour vous comme une grande amie, accueillante et très indulgente.

Lucien Guertin — C'est un véritable plaisir que de recevoir des lettres comme la vôtre. Ainsi, le "Coin des Enfants" vous plait? Alors revenez-y souvent.

Delphis Phaneuf — J'ai lu votre lettre avec grand plaisir et j'ai même été édifiée de vos réflexions sur la retraite. Continuez à noter tout ce qui vous intéresse dans la vie. Vous trouverez plus tard un bonheur à relire ces lignes.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Eustache, Man,
le 12 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

J'ai entendu dire qu'il y avait beaucoup de petits enfants qui vous écrivaient; moi aussi je prends part à vos lettres, car aussi j'aime bien les vieillards. J'aimerai bien rester près de vous. J'ai lu l'histoire qu'il y avait sur la "Liberté", elle était très amusante. J'espère que vous mettrez encore des histoires pour nous amuser. Je ne vous connais pas, mais je vous aime parce que vous n'oubliez pas les petits enfants.

Au revoir de votre petite fille qui ne vous oubliera jamais.

Lily BEAUDIN (10 ans).

* * *

Académie Saint-Joseph,
Saint-Boniface, le 13 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Que vous êtes aimable et bonne de vous occuper de nous comme vous le faites en nous racontant de si belles histoires sur la "Liberté". Je vous remercie de tout coeur, je trouve toutes vos histoires très belles et très instructives, car dans quelques-unes vous nous montrez ce qu'il arrive lorsque nous n'obéissons pas.

J'ai été très touchée lorsque vous avez parlé de la petite lampe que vous aviez vu briller devant le Saint-Sacrement, lorsque vous passiez auprès de l'Académie Saint-Joseph, que cela vous a rappelé la première lampe de Ville-Marie.

Recevez, chère Mère-Grand, mes remerciements. J'attends avec impatience la "Liberté" pour lire vos histoires.

Votre petite fille,
Marie MASSON.

* * *

L'Avenir, Québec,
le 13 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

J'aime bien cela des petits contes.

Je vous aime bien et je vous remercie d'en faire paraitre de si beaux dans la "Liberté" pour les petits enfants. Je suis bien petite mais je peux lire un peu.

Une petite fille qui vous embrasse bien fort.

Marie FREMONT (6 ans).

* * *

Saint-Boniface,
le 13 avril 1926.

Chère Mère-Grand,

Je me fais une joie immense à suivre toutes les histoires que vous transcrivez chaque semaine dans le journal de la "Liberté".

J'aime beaucoup à lire les histoires des anciens colons. Il fallait avoir un esprit bien cultivé pour faire tant de belles choses, mais je crois que ce devait être Jésus qui les inspirait ainsi.

J'ai eu l'honneur d'écrire une lettre à Mgr Béliveau et il a eu la bonté de me répondre. Il m'a écrit de très belles choses et m'a beaucoup parlé de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il dit aussi que les petites filles doivent toujours demeurer filles et ne jamais prendre des airs de garçons, ce qui est un très bon conseil. Il était très content que nous pensions de prier pour lui.

Hier au matin nous sommes revenues à la classe, aussi nous étions toutes heureuses de revoir notre bonne maîtresse.

Pendant mes vacances je me suis très bien amusée. J'ai lu de belles histoires très intéressantes.

J'aime beaucoup cela, Mère-Grand, quand vous parlez de choses de l'Académie Saint-Joseph et je vous serais très reconnaissante si vous mettiez encore quelques articles de l'Académie.

D'une petite écolière,
Marie-Paule BERUBE.

* * *

204, Aubert, Saint-Boniface.

Mme Mère-Grand,
La "Liberté",

Chère Madame,

Si vous saviez comme je suis contente de pouvoir vous adresser une petite lettre, vous seriez heureuse de mon bonheur. Vous êtes si bonne d'écrire ce qui peut me plaire et m'intéresser, surtout les petites histoires que vous écrivez sur la "Liberté". Quel bonheur pour moi de les lire!

J'aime beaucoup celle des anciens colons du Canada; c'était très beau de leur part de penser à prendre des mouches à feu comme lampe du sanctuaire, puisqu'ils n'avaient pas de lampe.

J'attends une histoire avec bonheur et hâte.,

Une élève de l'Académie Saint-Joseph,

Bernadette FAUCHER.

* * *

Mère-Grand a reçu beaucoup d'autres lettres de ses petits-enfants. L'espace lui manque pour en publier davantage aujourd'hui.

Pour écrire à "Mère-Grand"

En écrivant à "Mère-Grand", adressez vos lettres comme suit:

Mère-Grand,
La Liberté, Boîte 3113,
Winnipeg, Man.

Le verre incassable

Un chimiste de Bohême se fait fort d'avoir inventé le verre absolument incassable. Après treize ans de recherches, il prétend y avoir réussi. Il en a fait la démonstration tout récemment. D'une hauteur de douze pieds et sur une large dalle de marbre, il a jeté des vitres, des verres à boire, des miroirs, et en général tout ce qui se casse par la trop fréquente maladresse de nos servantes. Rien ne s'est brisé. Il a fait la cuisine dans des plats en verre, à haute température. Il a martelé de toutes ses forces un vitrail. Il a fait passer brusquement des vitres de 100o à 0o sans commettre un malheur. Enfin, le diamant est, paraît-il, resté impuissant à rayer cette matière étonnante.

C'est là une bonne invention qu'il faut saluer avec la plus grande satisfaction, puisque l'on a tant d'occasions dans la vie de casser des carreaux. Mais que vont dire les vitriers?

LA RELIGION VENGÉE PAR LA SCIENCE

(Suite)

Puisque nous parlons d'archéologie, disons que c'est surtout par une étude superficielle des antiquités égyptiennes que le rationalisme s'est cru autorisé à décrier les affirmations de la Bible au sujet des années de l'Humanité. S'appuyant sur les dires d'un nommé Manéthon qui écrivit en grec, 250 ans avant notre ère, les traditions de l'Egypte (dont il ne nous est resté malheureusement que quelques fragments), la civilisation égyptienne remonterait à plus de 5,000 ans avant Jésus-Christ. Mais les années dont parle cet auteur étaient-elles toutes des années sidérales et ne s'agirait-il pas quelquefois de simples combinaisons astronomiques? Il ne faut pas oublier que Pline l'Ancien dit quelque part que les Egyptiens avaient des années de quatre mois, et ce savant si scrupuleux — puisque son amour de la science fut cause de sa mort sous les cendres du Vésuve — n'a certainement pas inventé cela. D'autre part, Manéthon est loin d'être toujours exact: il énumère, à la suite de plusieurs séries de dieux et demi-dieux ayant gouverné l'Egypte, 26 dynasties royales qu'il donne comme successives, alors que plusieurs ont régné simultanément, comme le prouvent les monuments.

Ce n'est pas qu'il y aurait même dans des erreurs chronologiques, réellement de quoi infirmer la créance due aux Ecritures, et nombreux sont les écrivains qui pensent que les dates données par Moïse sont simplement approximatives: son but, d'après eux, n'ayant été que de fixer par écrit les traditions transmises de temps immémorial sous les tentes des Hébreux. Cependant, jusqu'à ce jour, aucun document sérieux n'a pu être produit contre ses dires, et la critique moderne en est encore réduite aux hypothèses sur la question. (Malgré la découverte d'un certain cadran solaire qu'on a prétendu ancien de 6,000 ans, alors qu'il a été dernièrement reconnu plus récent).

Mais, au fait, de qui tenons-nous principalement aujourd'hui nos connaissances sur l'Egypte, sinon à Champollion, le merveilleux déchiffreur des hiéroglyphes?

Qu'est-ce que les hiéroglyphes? Que vaut exactement Champollion?

Les hiéroglyphes sont les caractères de l'écriture des anciens Egyptiens (écriture à la fois idéographique et phonétique, ce qui fait sa difficulté). Depuis l'antiquité, le secret en était perdu; Champollion perça le mystère en 1822.

Champollion n'était pas un de ces demi-savants qui encombrent le monde de théories hâtives et d'affirmations risquées. D'une intelligence extraordinaire, à 13 ans il apprenait tout seul l'hébreux, le chaldéen et le syriaque; et deux ans plus tard, admis à l'Ecole des langues orientales, il abordait le copte. Il faut croire que sa supériorité intellectuelle était réelle, puisqu'à 22 ans on le voit professeur à la Faculté des Lettres. Mais il avait surtout cette probité scientifique qui consiste à incliner les théories personnelles devant les faits! A peu près indifférent en matière de religion, et s'en tenant au simple déisme (ce qui à l'époque était synonyme de méfiance plutôt hostile envers le catholicisme) il mit cependant la plus grande loyauté, une fois que ses immenses travaux l'eurent convaincu, à reconnaître l'admirable concordance de la chronologie biblique avec les monuments égyptiens. La lettre suivante qu'il écrivait à la date du 17 mai 1827 à un prélat italien en fait foi:

"J'aurai l'honneur de vous adresser, sous peu de jours, une brochure contenant le résumé de nos découvertes historiques et chronologiques. C'est l'indication sommaire des dates certaines que portent tous les monuments existant en Egypte, et sur lesquels doit désormais se fonder la véritable chronologie égyptienne. MM. de San-Quintino et Lanzi trouveront là une réponse péremptoire à leurs calomnies puisque j'y démontre qu'aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à l'an 2,200 avant notre ère. C'est certainement une très haute antiquité, mais elle n'offre rien de contraire aux traditions sacrées, et j'ose même dire qu'elle les confirme sur tous les points. C'est, en effet, en adoptant la chronologie et la succession des rois données par les monuments égyptiens que l'histoire égyptienne concorde admirablement avec les Livres Saints. Ainsi, par exemple, Abraham arriva en Egypte vers 1900, c'est-à-dire sous les rois Pasteurs. (1) Des rois de race égyptienne n'auraient point permis à un étranger d'entrer dans leur pays. C'est également sous un roi Pasteur que Joseph est ministre en Egypte et y établit ses frères, ce qui n'eût pu avoir lieu sous des rois de race égyptienne. Le chef de la dynastie des Diospolitains, dite la XVIIIe, c'est le "rex novus qui ignorabat Joseph" de l'Ecriture Sainte, lequel étant de race égyptienne, ne devait point connaître Joseph, ministre des rois usurpateurs; c'est celui qui réduit les Hébreux en esclavage. La captivité dura autant que la XVIIIe dynastie, et ce fut sous Ramsès III ou Aménophis, au commencement du XVe siècle, que Moïse délivra les Hébreux. Ceci se passait dans l'adolescence de Sésostris, qui succéda immédiatement à son père, et ses conquêtes en Asie ont eu lieu pendant que Moïse et Israël erraient pendant quarante ans dans le désert. C'est pour cela que les Livres Saints ne doivent pas parler de ce grand conquérant.

"Tous les autres rois d'Egypte nommés dans la Bible se retrouvent sur les monuments égyptiens dans le même ordre de succession et aux époques précises où les Livres Saints les placent. J'ajouterai même que la Bible en écrit mieux les véritables noms que ne l'ont fait les historiens grecs. Je serais curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer la croyance dans les documents historiques fournis par les Livres de Moïse. L'application de ma découverte vient, au contraire, invinciblement à leur appui."

Ce sont là des documents que les catholiques devraient garder en mémoire, afin de les citer triomphalement lorsque devant eux, sous le manteau de prétendues connaissances scientifiques, on décrie les traditions chrétiennes. Car il y a aujourd'hui un retour marqué au paganisme, voulu et décrété dans tous les pays du monde, avec la complicité plus ou moins consciente des manitous de l'enseignement. Le courageux député qui, dernièrement, en plein Parlement manitobain, a osé faire la remarque que s'il proposait de joindre l'image du Christ aux nombreux bustes d'idolâtres qui garnissent les murs de la salle des séances (comme par exemple ceux de Solon, Lycurgue, Confucius) cela provoquerait une protestation presque générale, n'a exagéré en rien. Il y a longtemps que par l'habile et insidieuse campagne des philosophes négateurs, la suave et mélancolique figure du Charpentier de Nazareth est devenue moins sympathique aux masses dévoyées que la face hideuse du singe Voltaire par exemple, et si M. Bernier avait proposé de joindre le buste de ce dernier à la collection parlementaire, parions qu'il aurait été acclamé au nom de la Raison.

On croit rêver lorsqu'on se remémore toutes les insanités qui, depuis un siècle, ont été injectées dans l'esprit humain sous prétexte de vulgarisation scientifique! Cela a déjà valu à la nation française — la plus intellectuelle du monde — de descendre au rang de puissance de second ordre (puisqu'elle est désormais incapable de s'affranchir de la double tyrannie politique et financière et que depuis la dernière guerre, les autres nations ont pris le pas sur elle) et au peuple russe de tomber dans un gouffre de sauvagerie qui laisse loin en arrière le souvenir de sa barbarie primitive. Voilà de quoi faire méditer!...

"Et tout cela au nom d'une fausse science prônée avec emphase par des rêveurs nocifs genre Lamennais, Renan, Hugo, Michelet, Quinet, Flammarion, Paul Bert, etc., comme une émanation de la pensée humaine hors de la foi et... de la morale. Quel plus répugnant spectacle, par exemple, que celui du "scientiste" Zola venant affirmer, avec l'insouciance d'un primaire", que l'être humain n'est, en somme, qu'un tube percé par les deux bouts, et que sa véritable raison d'être ici-bas est de jouir! Selon lui, l'impureté serait d'ordre scientifique et parfaitement légitime; aussi a-t-il consacré sa vie littéraire à répandre ce "dogme" dans une foule de livres très lus qui lui ont valu de la part des dirigeants maçonniques français les honneurs du Panthéon, et de la part des "snobs" une vénération prosternée.

Car il ne faut pas oublier les "snobs" qui sévissent dans nos rangs, à nous public, et qui sont les fauteurs de toutes les modes et engouements ridicules ou désastreux! Comme c'est en somme à eux qu'est due en grande partie la démoralisation de notre temps, faisons une pause dans notre démonstration et donnons en passant un aperçu succinct des méfaits de ces ennemis publics (cela aussi est "d'ordre scientifique").

"Le snobisme, dit le dictionnaire, est une admiration factice et sotte pour tout ce qui est en vogue". Ainsi, par définition, les snobs sont sots, insincères et gobeurs!

Au temps de Voltaire (qu'on a surnommé le prince des sots parce qu'il leur doit en grande partie sa gloire) l'enfer fit souffler un snobisme d'incrédulité d'une telle virulence qu'on ne pourrait lui comparer en intensité que la grippe espagnole. Cela s'appelait "philosophisme" et tout le monde en était atteint, jusqu'aux perruquiers. Un grand seigneur, s'étonnant un matin d'entendre le sien, totalement illettré, se glorifier aussi du titre de philosophe, reçut de l'homme aux rasoirs cette réplique décisive:

— Bien que je ne sois qu'un misérable carabin, M. le duc me supposerait-il, par hasard, assez sot pour croire en Dieu?

Un siècle plus tard le "philosophisme" s'était mué en "scientisme", et comme le stercoraire Zola avait l'aplomb de présenter ses ouvrages scatologiques comme des études scientifiques, tout naturellement c'était à qui — particulièrement dans les classes dites dirigeantes — se ferait gloire de l'avoir lu. L'anecdote suivante, que contait Edouard Drumont, mérite d'être tirée de l'oubli:

Zola venait de publier le plus ignoble de ses "Rougon-Macquart", et Drumont, qui se proposait d'écrire contre lui, avait relevé soigneusement dans le bouquin tout ce qui était attentatoire à la pudeur. Etant allé le même jour dans une réunion mondaine, il ne fut pas peu agacé d'entendre tout le monde de prôner éperdument l'oeuvre nouvelle. Une belle dame, en particulier, ne tarissait pas d'éloges à son endroit. Drumont, sans faire semblant de rien, après un moment de silence, se mit à réciter à haute voix, du ton d'un auteur qui lirait ses propres oeuvres, toutes les horreurs qu'il avait notées le matin. Cela jeta un froid, et des regards se firent sévères, surtout ceux de la dame en question, laquelle ne put s'empêcher, à la fin, d'exprimer son indignation.

— Mais, Madame, lui répondit bénévolement Drumont, tout ce que je viens de citer est dans ce livre de Zola que vous admirez tant. Ne l'auriez-vous pas lu par hasard?...

Eh! non, elle ne l'avait pas lu, mais par ses éloges échevelés, elle avait induit beaucoup de monde à l'acheter; et c'est là la nocivité des snobs, fléau de tous les temps. Pour les combattre il n'y a qu'une arme efficace, ô catholiques: le sifflet. Usons-en énergiquement. "Que chacun balaie devant sa porte et la rue sera propre."

(Notons, en passant, que depuis la venue de Zola, la majorité des romanciers français croient impossible de faire un roman sans une base d'adultère ou d'amour libre. Là encore le snobisme a amené la décadence.)

(A suivre)

Marin GOUIN.

(1) Les Pasteurs ou Hyksos, peuple de race sémitique, qui avaient envahi l'Egypte et la gardèrent pendant 500 ans.

Frictionnez-vous avec ce remède — Une bonne friction à l'Huile Eclectrique du docteur Thomas soulagera votre dos malade. La peau absorbera l'huile immédiatement; celle-ci pénétrera les tissus et apportera un prompt soulagement. Essayez-la et vous serez convaincus. A mesure que le liniment pénètre dans la peau, la douleur s'en va et il y a toutes les raisons de dire que c'est un excellent remède.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1090, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Fin des assemblées d'hiver du Manitoba

La série des réunions d'hiver tenues par la Coopérative du Manitoba, qui s'est terminée récemment, a compris 256 réunions, avec une assistance totale de plus de 12,000. Ces assemblées ont été tenues par le service de propagande de la Coopérative du Manitoba. De plus, M. R.-A. Hoey a parlé dans plus de 100 réunions publiques, avec une assistance totale de 17,000. Toutes ces réunions ont été tenues à la campagne, à l'exception de celles de Brandon et de Portage la Prairie.

La direction de la Coopérative estime que ces réunions ont eu beaucoup de succès et sont une indication du vif intérêt que l'on accorde aux opérations de la Coopérative de Blé.

Le nouveau premier ministre de la Saskatchewan loue la Coopérative

Le premier ministre Gardiner, de la Saskatchewan, parlant récemment au banquet annuel de la "Saskatchewan Land Mortgage Companies' Association", a déclaré qu'il pensait que chaque institution financière, chaque compagnie de prêt, chaque marchand de machines agricoles et chaque homme d'affaires de la Saskatchewan, à l'exception peut-être de ceux qui sont dans le commerce privé du grain, dirait que la province a bénéficié jusqu'ici de l'existence de la Coopérative. "Il n'est pas nécessaire pour établir ce fait, a dit M. Gardiner, de prouver que nous avons reçu davantage pour notre blé. Il y a des bénéfices qui sautent aux yeux de tous. Le plus grand obstacle au développement normal de l'industrie foncière dans cette province a été la nécessité de vendre 75 pour cent de notre blé en trois mois."

L'hon. M. Gardiner a ajouté que la Coopérative peut distribuer la vente de notre blé sur douze mois et le payement aux fermiers sur l'année entière, ce qui supprime en partie la nécessité des prêts à courts termes. M. Gardiner croit que les fermiers de la province, grâce à la méthode de la Coopérative, peuvent financer plus facilement.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.85½	$4.86⅔
Franc français	3.38	19.3
Franc belge	3.62	19.3
Franc suisse	19.42	19.3
Lire italienne	4.06	19.3
Drachme grecque	1.31	19.3
Couronne norvégienne	21.75	26.8
Couronne danoise	26.35	26.8
Mark allemand	23.95	23.8
Peseta espagnole	14.39	19.3
Couronne hollandaise	40.30	40.2

LE MARCHE

27 AVRIL 1926

Bouvillons—	
Excellents	$6.50—$7.00
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Taures de boucherie—	
De choix	$6.25—$6.50
Assez bonnes	$5.00—$6.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$5.25—$5.50
Bonnes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.25—$3.75
Pour conserves	$2.00—$3.00
Taureaux—	
De choix	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Boeufs—	
Bons	$4.00—$4.50
Moyens	$3.00—$3.50
Communs	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser —	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$3.75—$4.75
Taures à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.25
Bonnes	$3.00—$3.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.50
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$8.00—$9.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$11.00—$12.00
Agneaux ordinaires	$8.00—$10.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$14.85
Très gras	$13.50
Lourds	$12.50
Très lourds	$12.00
Porc d'étal	$13.50
Légers	$14.00
Inférieurs	$10.00
Truies No 1	$11.00
Truies No 2	$10.50
Verrats	$5.00—$7.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .31
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .26
Premiers	$ .24
Seconds	$ .18
Pommes de terre—	
Le minot	$1.60
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.95
2 sacs de 49 livres	$5.00
4 sacs de 24 livres	$5.05
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$11.00
"Red Top" No 2	$10.00

Cours du grain fourni par

La Cie H.-J. Parent, Limitée

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 26 avril 1926

Grains	Mardi avril 20	Merc. avril 21	Jeudi avril 22	Vend avril 23	Samedi avril 24	Lundi avril 26
Blé No 1 Nord	1.61⅛	1.63⅞	1.61⅛	1.59⅜	1.58⅜	1.60⅝
2 Nord	1.55⅛	1.57⅞	1.55⅛	1.53⅜	1.52⅜	1.54⅝
3 Nord	1.50⅛	1.52⅞	1.50⅛	1.48⅜	1.47⅜	1.49⅝
Avoine 2 CW	.54⅜	.54⅞	.54⅜	.53¼	.53⅛	.53
3 CW	.49⅛	.49⅝	.49⅛	.48⅜	.47⅞	.47¾
Orge 3 CW	.65¼	.66	.65¼	.64¾	.64¼	.64
4 CW	.62¼	.62⅝	.62¼	.61½	.60¾	.60½
Lin 1 NW	1.97⅞	2.01	2.00¼	2.01	1.99¼	1.98¾
2 CW	1.93⅞	1.97	1.96¼	1.97	1.95¼	1.94¾
Seigle 2 CW	.93½	.94⅛	.92⅞	.91⅝	.91	.91⅞
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.59	1.61⅜	1.58⅜	1.56⅞	1.56⅛	1.57⅞
Avoine 2 CW	.51⅞	.52⅜	.51⅞	.51⅜	.50⅝	.50½
Orge 3 CW	.66½	.66⅞	.66¼	.65½	.64¾	.64½
Lin 1 NW	1.98⅞	2.02	2.01½	2.02	2.00	1.99
Seigle 2 CW	.94½	.94¾	.93	.92¼	.91½	.91⅞
Options						
Blé Mai	1.59	1.61⅜	1.58⅜	1.56⅞	1.56⅛	1.57⅞
Juillet	1.56⅞	1.59	1.56⅞	1.54⅜	1.53⅜	1.55½
Octobre	1.35½	1.37½	1.34⅞	1.34⅜	1.34⅞	1.37
Avoine Mai	.51⅞	.52⅜	.51⅞	.51⅜	.50⅝	.50½
Juillet	.51¾	.52	.51¼	.51¼	.50⅝	.50⅝
Octobre	.47⅞	.48⅜	.47¾	.47⅛	.46⅞	.47
Orge Mai	.66½	.66⅞	.66¼	.65½	.64¾	.64½
Juillet	.67	.67¼	.66⅛	.66⅛	.65½	.65⅝
Octobre	.63½	.63⅝	.63⅝	.63	.62¾	.62¾
Lin Mai	1.98⅞	2.02	2.01½	2.02	2.00	1.99
Juillet	2.01⅞	2.05½	2.04½	2.04⅞	2.03	2.02¾
Octobre	2.03	2.07	2.06½	2.06½	2.04⅞	2.05½
Seigle Mai	.94½	.94¾	.93	.92¼	.91½	.91⅞
Juillet	.95¾	.96½	.94¾	.94½	.93½	.93⅝
Octobre	.93	.93¼	.92⅞	.91	.90⅝	.91

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

REGINA

S. G. Mgr Mathieu se rendra au Congrès Eucharistique de Chicago, à la tête d'un nombreux groupe de pèlerins de son diocèse. Il prêchera au Stadium et donnera aussi une conférence aux séances de la section française.

• • •

Mgr Marois, P.A., V.G., est revenu de son voyage de repos dans l'Est parfaitement rétabli. De nombreux amis ont été heureux de venir le saluer et le féliciter.

• • •

Le R. P. Ueerbrg, O.M.I., actuellement curé de Holdfast, qui a été nommé provincial de la nouvelle province allemande des Oblats, avec ses quartiers généraux à Régina, a convoqué pour cette semaine les membres de son conseil qui tiendront dans cette ville leur première réunion officielle.

• • •

La presque totalité du groupe d'émigrants autrichiens et allemands arrivé récemment a été placée dans la Saskatchewan. On s'attend à en voir venir d'autres au cours de l'année.

PRINCE ALBERT

La bénédiction d'une grande statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, don de M. P. Burns, de Calgary, a été l'occasion d'une pieuse et impressionnante cérémonie à la cathédrale. Les enfants de l'école séparée ont pris part à la procession de la relique de la sainte et ont chanté de tout coeur ses louanges. Dans une brève allocution dans les deux langues, S. G. Mgr Prud'homme a expliqué en quoi consiste la "petite voie" pratiquée et recommandée par la Carmélite de Lisieux.

• • •

Les RR. PP. Couture et Laferrière, dominicains de Saint-Hyacinthe, P. Q., sont arrivés à Prince-Albert. Ils prêcheront des retraites dans les paroisses du diocèse pendant une grande partie de l'été.

• • •

M. l'abbé Sicard, prêtre nouvellement arrivé dans le diocèse, a été nommé vicaire de Biggar, où il secondera dans son ministère M. l'abbé Drapeau.

• • •

La première pluie réelle de la saison, qui est arrivée le 20 avril au soir, a réjoui les cultivateurs du district. Dans l'espace de trois heures il est tombé près d'un demi-pouce d'eau, pendant que soufflait un fort vent du sud-ouest qui a atteint par moments une vitesse de 20 milles à l'heure. La pluie a été générale dans le district de Prince-Albert et l'on dit partout qu'elle aura le meilleur effet sur la récolte prochaine.

• • •

Emile Beaudoin, d'Albertville, accusé d'offenses graves sur deux fillettes, a été acquitté par le jury, en cour du banc du roi. Le juge Embury, en prononçant le jugement, a déclaré qu'il soupçonnait fortement une affaire de chantage et il a recommandé à l'avocat de la couronne, J.-H. Lindsay, qui dirigeait la poursuite, d'attirer sur les faits l'attention du département du procureur général. M. J.-E. Lussier était l'avocat de la défense.

GRAVELBOURG

Le conseil de Gravelbourg de la Ligue des institutrices

Nos institutrices écrivent une intéressante et héroïque page dans l'histoire de la Saskatchewan française et de l'Ouest canadien. De leur humble et salutaire travail de chaque jour dans nos écoles paroissiales dépend en grande partie notre avenir catholique et national. A ces apôtres de l'éducation est confiée la formation intellectuelle et morale, religieuse et patriotique de nos enfants.

La mission des institutrices est faite d'intelligence, de tact, de dévouement, de sacrifice et de charité, au bénéfice des benjamins de nos familles catholiques et françaises. Leur carrière est noble et honorable; elles façonnent l'âme, l'esprit et le coeur de la génération nouvelle, espoir de l'Eglise et de la patrie. Cette vocation sublime est lourde de responsabilités, fertile en constants labeurs, féconde en mérites surnaturels, riche d'espoir. Elle exige du talent, de la sagacité, des qualités morales éminentes et des vertus solides. L'institutrice, consciente de son rôle d'éducatrice, doit être laborieuse, instruite et studieuse, ponctuelle et vigilante, sérieuse et distinguée, soignée dans sa tenue, son langage et ses manières, perspicace et judicieuse, bonne, patiente et ferme, pieuse, édifiante, exemplaire, etc.

L'enseignement de la religion et de la langue maternelle, du catéchisme et de l'histoire des ancêtres, doit être





l'objet primordial de sa constante sollicitude; elle doit développer avec zèle dans l'âme de ses jeunes élèves l'amour de l'Eglise, le culte de la patrie, la fierté nationale, l'attachement à leur foi, le goût des choses de l'esprit, la courtoisie et les bienséances.

Dans le but d'atteindre cet idéal et de réaliser ce beau programme, pour surveiller aussi leurs intérêts professionnels, promouvoir l'amélioration de leurs méthodes pédagogiques et travailler en collaboration pour le perfectionnement de nos écoles bilingues, les institutrices de l'Ouest canadien se sont constituées en société fédérative, il y a une couple d'années, avec bureau central à Winnipeg, siège du Conseil de direction.

Nos institutrices de langue française de Gravelbourg ont voulu sans plus tarder s'adjoindre à cette admirable et florissante association. Dimanche, le 28 mars dernier, à l'occasion de la retraite paroissiale, le R. P. Bourque, S.J., prédicateur de la mission quadragésimale et directeur de la Ligue des institutrices, les convoqua au couvent des religieuses de Jésus-Marie, les constitua en comité local, leur fit connaître le but et les règlements de la société, et présida l'élection des officières, de concert avec M. le curé C. Maillard et M. l'abbé A. Leclaire, vicaire.

L'élection des dignitaires donna le résultat suivant: Présidente, Mlle Marguerite Piché; vice-présidente, Mlle Blanche Forcier; secrétaire, Mlle Ida-M. Gauthier; conseillères: Mlles I. Chouinard, Aline Lafrance, Stella Lafrenière; membres: Mlles Edesse Gauthier et Marie Le Seach; directeur, M. l'abbé Maillard, curé; directrice, Rév. Mère Sainte-Emilienne.

Les institutrices de langue française de l'Ouest en général et de Gravelbourg en particulier méritent les plus vives félicitations de tous avec les meilleurs voeux de persévérance et de succès.

Remplies de dilection pour l'enfance grandissante de nos foyers et la jeunesse étudiante de nos écoles françaises, puissent-elles réaliser à souhait leur sublime programme d'apostolat éducationnel: inculquer à leurs jeunes élèves le goût de l'étude et de la culture intellectuelle; déposer dans leurs âmes encore neuves et innocentes le germe des principes religieux et la semence des vertus chrétiennes; faire épanouir en elles la fleur de la vocation religieuse et sacerdotale, l'idéal de l'apostolat de l'enseignement; aviver dans leurs coeurs l'amour de Dieu, de leur patrie, de leur race et de leur langue, gardienne de leur foi; former en eux de vrais chrétiens et des patriotes militants, fidèles à nos traditions religieuses et nationales, ardents à la revendication de leurs droits; faire luire dans leurs intelligences le flambeau du "Credo" catholique et de la pensée française; développer en eux le culte des ancêtres, qui furent des héros et des saints; et collaborer vaillamment jusqu'au bout dans le sanctuaire de leurs écoles paroissiales, malgré l'ostracisme et la persécution, à la survivance de la vitalité catholique, de la nationalité canadienne et du verbe des aïeux, jusqu'au lumineux couronnement de leurs nobles efforts et de leur héroïsme dans le triomphe et l'auréole de la victoire.

LAFLECHE

Un jeune fermier du district de Plessis, M. Joseph Jalbert, a été victime d'un incendie qui a détruit son écurie avec cinq chevaux. Les pertes sont évaluées à $2,000 et il n'y a pas d'assurance. On pense que le feu a eu pour origine des étincelles provenant de la maison ou un bout de cigarette jeté par négligence dans l'écurie.

LEBRET

Que fait notre correspondant de Lebret? Depuis quatre longs mois déjà il ne nous a pas donné de ses nouvelles. C'est étrange! Il se réveille avec la nature, et voici les nouvelles qu'il vous envoie:

L'hiver, dans la vallée de Qu'Appelle, a été cette année un printemps continuel. La rivière qui relie nos lacs est restée ouverte toute la rude saison. Plusieurs canards sauvages ont préféré rester chez nous que d'aller en Californie.

• • •

Le beau temps nous a aidés beaucoup dans les travaux de la construction de notre nouvelle église. Cette église va devenir la plus belle de la Saskatchewan.

Au premier avril nous sont arrivés de Saint-Boniface les frères Joseph et Guillaume Boux, plâtriers de renom. Ils sont en train de nous faire un travail magnifique. Avec les plâtriers est venu M. Victor Dieu, assistant des frères Boux. Tous ces trois messieurs ne sont pas seulement des artistes dans leur métier, mais ils sont encore grands musiciens. Joseph Boux joue la flûte, la mandoline gémit sous les doigts de Guillaume et M. Dieu chante admirablement; il excelle dans les chansons comiques.

Mercredi dernier ces messieurs nous ont donné un concert magnifique; un revenu net de $211 a réjoui le coeur du pasteur de la paroisse.

Nous aurons le plaisir, sous peu, d'entendre de nouveau nos artistes belges.

• • •

Nos bons métis reviennent de la chasse; ils remettent à leur curé un pourcentage de leurs rats pour la nouvelle église.

• • •

La grippe, de ses ailes noires, est venue effleurer la gaieté de plusieurs de nos paroissiens.

• • •

Le nouveau scolasticat des Pères Oblats se bâtit à Lebret.

• • •

Vient de mourir à Pia-Pot, un grand ami du R. P. Hugonnard, le vieux chef Maskra. Le chef est mort en véritable chrétien. Il a été aussi brave dans sa mort comme dans sa vie. Que le bon Dieu donne le repos à son âme.

Deux époux qui meurent le même jour

Ottawa — Une triste coïncidence qui se rencontre rarement est le décès le même jour, à quelques heures d'intervalle, du mari et de la femme. Cet événement est arrivé à la Pointe Gatineau. M. Louis Robidoux, âgé de 85 ans et six mois, et son épouse, née Marcelline Dagenais, 85 ans, sont décédés, Mme Robidoux à une heure dimanche matin, et M. Robidoux à dix heures et demi du soir.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

ONTARIO

RAINY RIVER

Naissances

Le samedi 10 avril, à M. et Mme Andrew Bynkoski, une petite fille.

Le jeudi 15 avril, à M. et Mme Archie Lahaye, un petit garçon.

• • •

Les paroissiens de Rainy River se réunissaient, le 15 avril, dans la salle du théâtre Empire, pour assister à un concert en l'honneur du 47me anniversaire de naissance de notre bien-aimé pasteur, M. l'abbé L. de Gonzague Bélanger.

Après un excellent programme exécuté par nos chers enfants, M. le curé prit la parole pour remercier tous ceux qui s'étaient intéressés au concert et étaient venus lui rendre hommage. Il nous fit remarquer que les honneurs de la fête n'étaient pas pour lui, mais bien pour l'autorité qu'il représente parmi nous.

Ensuite, M. le curé Giroux, de La Broquerie, qui était présent, fit l'éloge de notre dévouée institutrice, Mlle Eugénie McDougall, qui a montré beaucoup de dévouement pour réussir à faire jouer des rôles assez difficiles à ses petits élèves de l'école séparée. M. le curé Laurin, de Pinewood, qui était aussi présent, adressa la parole en anglais et nous remercia de la bonne soirée que nous lui avions fait passer.

• • •

En visite au presbytère pour Pâques: Mme Poirier, de Selkirk, ainsi que Mme Gédéon Couture, de Saint-Boniface, toutes deux soeurs de notre curé.

• • •

M. Eugène Bourgeois, un paroissien, a acheté la terre de M. Dave Arbuckle, qui laisse la localité.

• • •

MM. Hébert et Léopold Manaigre nous ont quittés pour Winnipeg pendant une couple de semaines, pour cause de maladie.

MANITOBA

SAINTE-GENEVIEVE

Notre dernière partie de cartes, donnée chez M. Auguste Legal, par les familles Auguste Legal et Sauveur Desrosiers, s'est ressentie de la belle température du printemps. Nous sommes rendus à une époque de l'année où l'on n'aime plus à s'enfermer à l'intérieur d'une maison.

Si l'assistance a été peu nombreuse, nos recettes de la soirée et l'entrain des joueurs ne l'ont cédé en rien aux autres parties qui se sont données cet hiver. Vraiment les organisateurs avaient raison d'être déçus, puisqu'ils s'étaient préparés pour recevoir un bien plus grand nombre de joueurs.

Les dames chanceuses de la soirée furent Mme Emmanuel Gauthier et Mme Gabriel Legal.

M. Willie Robert et M. Thuribe Ross remportèrent les prix des hommes. A Mme Jean Belisle échoua le beau plateau en cristal.

Merci à tous et à chacun du succès financier.

FANNYSTELLE

Sépulture

Le lundi 12 avril a eu lieu la sépulture de Marie-Anne-Thérèse, enfant de M. et Mme Edouard Délude. Après avoir souffert pendant une dizaine de jours, cette fillette est allée jouir du bonheur éternel du ciel. Elle est là-haut une protectrice de sa famille éplorée, mais soumise à la volonté du Bon Dieu. Nos sympathies à la famille Délude.

Encore la mort

C'est avec douleur que nous avons appris la nouvelle de la mort presque subite de Marie-Anna Dagesse, de la paroisse d'Haywood. Cette jeune fille avait fait ses études au Couvent de Fannystelle et s'était attiré l'estime de ses compagnes et de ses compagnons de classe par son caractère aimable, ses manières distinguées et sa piété fervente. Nos plus sincères sympathies à la famille Dagesse, ainsi que l'assurance de nos plus ferventes prières pour l'âme de notre bien-aimée Marie-Anna.

Messe anniversaire

C'est mercredi, le 5 mai, à 10 h., qu'aura lieu la messe anniversaire de la mort de M. l'abbé Joseph Poitras, curé de Fannystelle.

SAINTE-AMELIE

Partie de cartes

La soirée du 2 mai sera notre dernière partie de cartes pour la saison. Jusqu'à présent, nous pouvons dire que nos réunions récréatives ont été vraiment un succès. Aussi nous espérons réussir encore à cette soirée de clôture du 2 mai, quoique le temps pour ces sortes d'amusements soit pratiquement écoulé. Vous tous qui prisez nos veillées paroissiales, venez et ayez un riche répertoire de chansons. Le jeu aux cartes commencera à 8 h. 30 pour finir à 10 h.; le reste du temps sera employé à des distractions joviales et saines, propres à délasser l'esprit.

Baptême

Le 20 avril: Joseph-Gustave-Harold Marion, né le 18 courant, enfant de Joseph Marion et de Maria Callewaert. Le parrain fut Léon Callewaert, la marraine Cécilia James, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

PARC-SOUVENIR POUR ACADIENS ET LOUISIANAIS

Intéressant projet de l'Association nationale Longfellow-Evangéline

Le mouvement entrepris par l'Association Nationale Longfellow-Evangéline, de la Louisiane, a pour but de graver dans la mémoire et le coeur des générations futures, par un parc, des monuments et un musée, les plus belles pages de leur histoire, non seulement connues de l'Amérique mais bien de tous les pays civilisés; et de doter les Acadiens, ainsi que la Louisiane, d'un parc qui pour eux sera une source de mémorables souvenirs, et aussi de préserver les antiquités qui nous restent de cette nation, jadis dispersée, et qu'ainsi ce peuple que Longfellow sut si bien immortaliser, demeure pour les générations futures un souvenir immortel.

Le parc sera situé dans la paroisse Saint-Martin, que les Acadiens fondèrent dès leur arrivée en Louisiane. Là, nous y admirerons le célèbre Bayou Têche, dont les eaux limpides et silencieuses offrent à nos yeux un des plus beaux spectacles de la nature, et nous apprécierons aussi les mémorables monuments que l'on a su conserver à la fureur des temps, tels que la demeure d'Evangéline, Emmaline Labiche, ainsi que celle de Gabriel, Louis Arceneaux, et ce magnifique chêne, tout recouvert de mousse, et dont les branches courbées près de terre semblent vouloir nous faire comprendre qu'elles ont courbé à la peine dont elles étaient témoins plutôt qu'aux temps.

Longfellow, l'harmonieux poète américain, nous a légué un touchant tableau du chêne que l'on considère sacré, et qui fut si bien rendu en français par notre excellent poète Pamphile Lemay, dont la muse mélodieuse était digne de répéter les suaves accents du chantre d'Evangéline.

Parmi les principaux promoteurs du mouvement, nous remarquons: S. G. Mgr John-W. Shaw, Nouvelle-Orléans; Mgr Jules-B. Jeanmard, Lafayette; Mgr J.-M. Laval, de la Louisiane; R. P. F.-D. Sulivan, président de l'Université Loyola, de la Nouvelle-Orléans; Mgr Cornélius Van de Ven, d'Alexandrie; R. P. A.-D. Cormier, Shédiac, Nouveau-Brunswick; l'hon. Henry-L. Fuqua, gouverneur de la Louisiane, et le célèbre écrivain presque universellement connue, Dorothy Dix, de la Nouvelle-Orléans.

Les principaux organisateurs du mouvement sont: l'hon. Henry-L. Fuqua, gouverneur, président honoraire, qui par une proclamation officielle a fait connaître et entendre notre appel à tout l'Etat de la Louisiane; Mme A. A. Anding, présidente, qui, par son grand dévouement aux causes publiques et nationales, s'est attiré l'estime de toute la Louisiane; M. Emile-V. Stier, secrétaire-directeur, à qui incombe la charge de la propagande aux Etats-Unis ainsi que le recrutement de ses membres, assisté de Mlle Caroline Rutherford, assistante directrice; M. Victor-V. Dufault, de descendance acadienne, fils de M. S. Dufault, ex-sous-ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries de la province de Québec, secrétaire et représentant de la Puissance du Canada.



Appel des évêques aux catholiques mexicains

Mexique — Dans une lettre pastorale, tous les évêques conseillent aux catholiques de participer activement à la politique municipale, provinciale et présidentielle comme moyen effectif de faire renaître la liberté religieuse au Mexique.

Cette lettre, qui a été distribuée dans toutes les parties du pays, est une protestation conre les clauses "religieuses" de la constitution. Elle demande à tous les catholiques de lutter pour faire amender la constitution.

Le juge Dubuc se rendra à Aklavik

Edmonton — Le juge Dubuc, qui a déjà présidé des procès d'Esquimaux, partira pour Aklavik vers le premier juin pour s'occuper d'un procès de meurtre dans les territoires du nord. Un Esquimau du nom de Ikayena a été arrêté par la gendarmerie à cheval et devra répondre à l'accusation de meurtre sur un indigène, Uluksak, dans l'été de 1924.

Feront aussi le voyage, deux avocats, celui de la défense et celui de la couronne, et le secrétaire particulier du juge.

L'océanoplan

Cet appareil tient à la fois de l'hydravion et de l'hydroglisseur; son inventeur, M. G. de Gasenko, d'origine ukrainienne, l'a appelé "Océanoplan" et baptisé "Puce-de-mer".

Il se déplace avec une rapidité extrême et par bonds successifs. Deux flotteurs jouent le rôle de gouvernails stabilisateurs, quand l'appareil se repose sur l'eau. L'hélice, placée à l'arrière, est entraînée par un moteur de 180 chevaux, ce qui permet à l'Océanoplan d'atteindre une vitesse supérieure à 100 kilomètres à l'heure. M. Gasenko, parti de Port-de-Bouc pour Marseille, mit trente minutes pour effectuer cette première traversée de 40 kilomètres environ. La "Puce-de-mer", battant pavillon français, a entrepris la traversée Marseille-Oran. L'inventeur compte gagner ensuite Las Palmas, Dakar, Pernambouc et Buenos-Ayres.

MONTREAL — Fredolin Lavigne, 31 ans, ancien membre de la police de Montréal, a été trouvé mort dans son magasin, à Verdun, le corps percé de cinq balles. Un individu suspect a été arrêté.

MONTREAL — Armand Poitras a reconnu avoir tiré trois balles dans la tête de sa femme, qui a succombé à ses blessures. C'est un drame de la jalousie.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LORETTE

Décès

Nous venons de perdre le doyen de nos vieillards, M. Louis (Louison) Vandal, décédé le 21 avril à l'âge de 90 ans à peu près. M. Vandal était né à Saint-Boniface, de Joseph Vandal, Canadien originaire de Sorel, P. Q., et de Marie de la Chevrotière.

Le 8 janvier 1861 il se mariait à Saint-Boniface avec Marie Hamelin, qui lui survit. Ils eurent une nombreuse famille; six garçons et deux filles vivent encore: Firmin et Antoine, qui demeurent à Middlechurch, au nord de Winnipeg; Joseph, Johnie et Napoléon, demeurant à Lorette, et Pierre, demeurant à Winnipeg; Mme François Gauthier, de Niverville, Man., et Mme Alfred McDougal, de Lorette. Tous étaient présents aux funérailles de leur père, de même que le seul de ses frères vivant, Augustin, de Thibeaultville, Man.

On parle encore de la capacité du défunt "dans son jeune temps". Il fut marcheur infatigable. Jeune homme demeurant à Sainte-Anne, où il n'y avait pas encore de prêtre résidant, le jeune "Louison" allait souvent à pied entendre la messe du dimanche à Saint-Boniface — course matinale de plus de trente milles. Combien, de nos jours, entreprendraient une telle course, même en auto, pour aller entendre la messe.

M. Vandal était aveugle, très sourd et incapable de marcher, depuis plus de quatre ans. Il avait toutefois bien conservé toutes ses facultés intellectuelles.

Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

Divers

Les RR. PP. Franciscains Zéphyrin Marie et Marie-Antoine ont prêché une mission d'une semaine après Pâques. Les exercices de cette retraite ont été très bien suivis.

Les semailles ont commencé ici le 20 avril.

* * *

La colonie italienne s'est assuré les services de M. Pelletier, agronome, gradué de l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière. A l'occasion, nos cultivateurs pourront certainement consulter avec avantage ce monsieur que ses études ont familiarisé avec la science agricole dans toute son étendue.

* * *

Le mercredi 21, fête du Patronage de saint Joseph, grande célébration au couvent; messe solennelle le matin et communion générale; autre exercice religieux dans l'après-midi. Le soir, petite séance très bien réussie, quoique préparée en quelques jours seulement, par les élèves pensionnaires. En voici le programme:

Chant d'entrée: "Chantons les faveurs de saint Joseph".

Saynète: "Froufrou ou l'enfant volée" (1er acte).

Entr'acte: chant, "La Carmélite".

Saynète: "Froufrou ou l'enfant volée" (2me acte).

Entr'acte: Chanson anglaise, "Carry Me to Old Virginny".

Dialogue comique: "Le pot de confiture".

Mot pour rire: "A court de mémoire".

Saynète: "Froufrou ou l'enfant volée" (3me acte).

Chant dialogue: "L'Hirondelle et le Papillon".

Chant final: "Prière des disciples d'Emmaüs".

Tableau vivant: "Le souper à Emmaüs".

DUFRESNE

Nous avons reçu de Dufresne une correspondance non signée que nous avons dû laisser de côté. Il est inutile de nous envoyer des communications qui ne sont pas accompagnées du nom de l'expéditeur, nous ne les utilisons jamais.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Un vrai régal attendait les membres du Club Musical et Littéraire à leur réunion de dimanche dernier. Le docteur, Mme et Mlle Cécile Gosselin jouèrent avec brio l'ouverture de "Poète et Paysan", de von Suppe; un duo de piano fut joué par Mme et Mlle Gosselin. M. Rhéaume chanta une belle chanson patriotique, et Mme Drouin fit entendre sa voix chaude et sonore dans une romance délicate; enfin M. et Mlle McGuire furent très appréciés dans un duo comique en anglais.

Pour la partie littéraire du programme, M. Jos. Molgat lut "La mule du pape", d'Alphonse Daudet, avec son art habituel, et M. A.-C. Ewart donna une conférence sur Shakespeare qui démontra sa parfaite connaissance des oeuvres du grand dramaturge.

Cette réunion était la dernière de la saison d'hiver. Le succès du club depuis sa fondation, qui date de deux mois seulement, montre qu'il y a beaucoup de talents parmi nous qui n'attendent que l'occasion de se montrer pour nous charmer; aussi, les réunions qui doivent recommencer l'automne prochain seront attendues avec impatience.

* * *

Le docteur, Mme et Mlle Cécile Gosselin ont fait un voyage à Winnipeg pendant lequel ils ont participé aux fêtes du 25me anniversaire de prêtrise de M. l'abbé D.-A. Beauregard, curé de Saint-Charles.

* * *

M. le curé est en voyage à Winnipeg et aux environs, et ne reviendra que la semaine prochaine. Pendant son absence, la paroisse est desservie par M. l'abbé P. Myre.

* * *

Nos concitoyens belges ont formé un club de tir à l'arc, pour continuer ici ce vieux sport qui fleurit si bien de nos jours en Belgique. Des arcs ont été commandés à Anvers. Une cible sera construite sur la propriété de M. Ernest Beheyt.

* * *

M. S.-W. Gregory, depuis trois ans caissier à la Banque Royale d'ici, est parti pour Winnipeg, où il a un nouveau poste. A cette occasion ses nombreux amis se sont réunis pour le fêter, et lui ont offert une belle épingle de cravate.

BROADVALLEY

Il y a quelque temps avaient lieu les funérailles de Josephine Beauchamp, âgée de 4 mois. Elle repose à côté de Thérèse Chèze, dans le cimetière acheté par le père de cette dernière pour la paroisse.

Il n'y a pas de doute, Dieu sait bien faire son choix. Il a appelé deux anges pour prendre possession de cette terre vierge. Souhaitons que tous ceux qui iront les rejoindre, grands et petits, dans cette terre bénite pour leur dernier repos, fassent partie de l'heureuse phalange au jour du grand ralliement.

Nous demandons en cette occasion que ces deux anges gardiens de la paroisse couvrent la paroisse de leurs ailes et par leur vigilance, obtiennent, pour nous tous, les grâces et la faveur de la vie bienheureuse.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nous avons reçu de Saint-Jean-Baptiste une correspondance non signée que nous avons dû laisser de côté. Il est inutile de nous envoyer des communications qui ne sont pas accompagnées du nom de l'expéditeur, nous ne les utilisons jamais.

LAURIER

Le jeudi 15 avril, M. Jean Trudeau, de Saint-Boniface, conduisait à l'autel Mlle Laurette Trottier, institutrice de notre paroisse. Les Enfans de Marie firent les frais du chant avec beaucoup de succès.

La mariée était charmante dans sa mante gris perle et son chapeau de même ton; elle portait une magnifique gerbe de roses et de muguets.

Le mariage eut lieu à 6 h. du matin. Le déjeuner fut servi chez M. A. Trottier parmi un grand concours de parents et d'amis. A 9 h., les jeunes mariés prenaient le train pour Winnipeg où ils doivent passer quelques jours et de là se rendront à Brandon où ils doivent fixer leur demeure.

Bonheur aux jeunes époux!

* * *

Nous avions le bonheur d'avoir parmi nous, le dimanche 11 avril, M. le curé E.-A. Halde, de McCreary. Merci du dévouement que l'on témoigne aux paroissiens de Laurier.

* * *

Mlles O. Parent, M. Boisvert et W. Wolfson nous reviennent, enchantées d'une longue promenade à Winnipeg.

* * *

Mme Narcisse Fournier, de Saint-Boniface, est en promenade chez ses parents.

* * *

Joseph Van Humbeck est de retour de Winnipeg, où il subit des traitements. Nous apprenons avec plaisir qu'il se rétablit bien.

LETELLIER

Le dimanche 11 avril, partie de cartes par les Dames de Sainte-Anne. Nous avons accordé le crédit aux Enfants de Marie d'avoir réuni le plus grand nombre de tables; nous devons en justice déclarer que les Dames de Sainte-Anne ont préparé le plus beau programme musical.

Mmes J.-B. Cloutier, T. Pelissier et Albert Breton jouèrent de beaux morceaux de piano. Les chants: "Au Pays de France", "La Cabane à sucre", de Larrieu, et "Les Etoiles" furent bien rendus par le choeur des Dames de Sainte-Anne.

Pour répondre aux désirs de plusieurs, Mmes J.-B. Cloutier et Léon Bruyère chantèrent de nouveau la jolie berceuse "Ferme tes jolis yeux".

* * *

Le dimanche 18, dernière partie de la série. Tous étaient anxieux de savoir enfin qui décrocherait les beaux prix promis. Les résultats furent les suivants:

Dames: 1er prix, Mlle Hélène Dionne, miroir en ivoire français; 2me prix, Mme Léon Bruyère, service de sel et poivre en argent; consolation, Mlle Maria Dufort, nécessaire de toilette en ivoire.

Messieurs: 1er prix, M. Adolphe Dionne, plume-réservoir et crayon en argent; 2me prix, M. Paul Saurette, boutons de manchettes, or blanc; consolation, M. David-D. Parent, cendrier en ver taillé.

Le prix d'assiduité, un plat à salade en ver taillé, fut gagné par M. Antonio Boiteau.

Le principal numéro du programme organisé par les Enfants de Marie était une comédie enfantine, "Mesdemoiselles Touchatout". Les rôles furent bien rendus par Mlles Lucile Lemay, Annette Dionne et Annette Gallant, sous la direction habile de Mlle Annette Boissy. Il y eut aussi duo de piano par Mme Albert Breton et Mlle Antoinette Désautels, chant par M. Rodolphe Beaucage, de Saint-Jean-Baptiste, et déclamation comique par M. Ernest Boissy.

* * *

La quantité négligeable de neige de l'hiver et l'absence de pluie ont permis aux cultivateurs de se mettre à l'oeuvre dans les champs aussitôt que la gelée a cessé. Déjà le blé est tout semé et une bonne quantité d'orge et d'avoine. Le terrain est en excellente condition, mais il est à espérer que des pluies abondantes apporteront de l'humidité bientôt et feront cesser les poudreries désagréables, qui peuvent devenir désastreuses.

* * *

Le printemps éveille les activités de notre village. Quatre chars de bois de sciage et trois chars de Fords sont arrivés déjà; quelques constructions nouvelles s'élèveront prochainement, tandis que nos actifs propriétaires de garage disposeront de leurs voitures dans leur district qui comprend Emerson et les colonies de Mennonites environnantes.

* * *

Le dimanche 18 avait lieu à Morris la sépulture d'une vieille citoyenne de Letter, Mme veuve Samuel Woolland, née Martha Cross Moore, décédée à l'âge de 65 ans. M. Edmond Comeault avait charge des funérailles; le cortège funèbre comptait 24 automobiles.

* * *

Le merrcedi 21 avaient lieu à Saint-Joseph les funérailles de Mme Alphonse Lavallée, née Remillard, jeune femme enlevée à l'affection de son époux et de sa famille à l'âge de 20 ans à peine, et un peu plus d'une année de vie conjugale. La mort est toujours triste, mais elle frappe avec plus d'horreur lorsqu'elle enlève à la vie à cet âge où l'on caresse tant d'espérances. Nos sympathies au jeune époux éploré et à sa famille.

* * *

Plusieurs personnes de Letellier se proposent de faire le voyage à Chicago à l'occasion du grand Congrès Eucharistique en juin prochain. Le chef de gare local est disposé à vous renseigner sur les prix et les détails du voyage. Nous nous joindrons au groupe sous les auspices de la **Liberté** qui voyagera par train spécial du Canadien National.

* * *

La population de Letellier se réjouit de la venue prochaine des artistes de la tournée artistique de la **Liberté**. M. Armand Duprat et Mme France Ariel-Duprat ont laissé de si bonnes impressions de leur tournée précédente que personne ne voudra manquer de les entendre de nouveau. Bienvenue cordiale à M. et Mme Duprat.

* * *

M. John Boiteau est revenu parmi nous, enchanté de son voyage en Californie, où il a visité sa fille et de nombreux amis.

Baptêmes

Le 4 avril — Marie-Honorée-Emilienne, née le 1er avril. Parents: Louis Saurette et Alma Leclerc. Parrain et marraine: M. et Mme Graveline, oncle et tante de l'enfant.

Gérald-Lionel-Camille, né le 21 mars. Parents: Camille Barnabé et Alice Cadieux. Parrain et marraine: Laurent et Fernande Barnabé, frère et soeur.

Le 18 avril — Joseph-Adélard-Alphonse, né le même jour. Parents: Joseph Bourgeois et Aurore Lavallée. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Lavallée, grands-parents.

M. J.-B. Leclerc, de Saint-Boniface, est autorisé à percevoir des abonnements pour la "Liberté".

SAINT-BONIFACE

De Saint-Boniface à Montréal en auto

Afin de faire de l'annonce en faveur de Saint-Boniface, le club Kiwanis de cette ville est en train d'organiser un voyage en automobile qui devra être une course ininterrompue entre Saint-Boniface, le point de départ, et Montréal, le point d'arrivée.

La voiture sera une "Nash" conduite par l'échevin Hébert, de Saint-Boniface, qui aura pour compagnons "Ace" Emmett, secrétaire de la "Manitoba Motor League", J.-C. Davis, président du club Kiwanis de Saint-Boniface, le Dr W.-A. Weir et Ernest Gagnon, secrétaire du club Kiwanis de Saint-Boniface.

Ils se mettront en route le vendredi 4 juin, à 8 h. du matin, pour arriver à Montréal le lundi 7 juin. La voiture sera décorée de façon à indiquer le but du voyage. Les clubs Kiwanis des endroits que traverseront les voyageurs se chargent de pourvoir à leurs repas, de façon à ce qu'il ne soit pas nécessaire qu'ils s'arrêtent. Il est entendu que la machine ne doit s'arrêter que le moins possible.

Outre la voiture officielle qui entreprend un voyage sans arrêt, il y aura cinq ou six voitures qui feront le même voyage, sans cependant s'engager au programme déterminé pour la première.

La "Ontario Motor League" a promis une escorte spéciale pour accompagner les voyageurs à travers Toronto. On s'attend aussi à ce que le club des automobilistes de Détroit les pilote dans Détroit et jusqu'au delà la frontière.

Le concert de la Ligue des Demoiselles catholiques

Le concert organisé par la Ligue des Demoiselles fut un véritable succès. L'auditoire sympathique et distingué a su apprécier et goûter le programme intéressant et varié rendu avec tant de grâce et de maîtrise par des artistes de talent. Tous nous ont tenus sous le charme. Il serait trop long d'énumérer les mérites de chacun, mais nous voulons nous faire l'écho des auditeurs pour leur redire la haute appréciation de tous.

La Ligue désire remercier tous ceux qui ont contribué à faire un succès de ce concert et prie les religieuses de l'Académie Saint-Joseph d'accepter leurs sincères remerciements pour le spacieux local mis à leur disposition.

Pas besoin de licence pour vendre des bibles

Le magistrat Lacerte, en cour de police, a débouté l'action de la police de Saint-Boniface contre Mme A. Kobs, 132, ave. Notre-Dame, accusée de vendre des livres sans licence, contrairement au règlement municipal. Il a donné raison à l'avocat choisi par l'"International Bible Students' Association" pour défendre Mme Kobs, lequel avait maintenu que sa cliente n'est pas un agent de livres, bien qu'elle aille de porte en porte pour distribuer des brochures traitant des croyances de son organisation, que ce n'est pas son métier et qu'elle ne gagne pas sa vie en vendant des livres.

Ce jugement, donné après deux semaines de délibéré de la part du magistrat, décide d'un cas-type qui a suscité un vif intérêt dans notre ville. Il autorise l'"International Bible Students' Association" à distribuer ses imprimés à Saint-Boniface sans avoir besoin de se procurer une licence. La même organisation a obtenu des jugements semblables devant les cours de la Saskatchewan, du Québec et de l'Ontario.

Gare aux chiens sans licence!

La police, le service de santé et les agents de fourrières estiment — avec raison — qu'il y a beaucoup trop de chiens errants dans les rues de Saint-Boniface et ils annoncent qu'ils vont y mettre ordre. Un grand nombre de chiens, qui ont cependant des propriétaires, sont sans licence. Ils constituent une menace pour la santé publique. A l'avenir, tous les chiens sans licence seront mis en fourrière et détruits s'ils ne sont pas réclamés.

UNION CANADIENNE

Vingt fois sur le métier...

Il faut y revenir souvent. Il s'agit de nos livres qui baillent aux mouches dans des bibliothèques étrangères. Ah! qui nous les rendra? Un ami nous disait en avoir cinq ou six en sa possession. Le malheureux! comment sa conscience peut-elle le tolérer un seul instant! "Horresco referens!"

Un octogénaire plantait...

L'Union a accepté, par la voix de son président, d'aider à planter des arbres. On verra, dit-on, les jeunes se munir de pelles et de pioches et se livrer à l'arboriculture. Leur camp d'exploit sera la rue Aulneau.

Chez les Esquimaux

C'est dimanche le 2 mai au soir que M. Ernest Cyr nous transportera au pays des Esquimaux. Il y aura en plus un bon programme musical. Venez donc, en foule à l'Académie Saint-Joseph.

La fête de Dollard

Les rats ont tenu leur grand conseil et ont fixé le programme de la fête. Plusieurs décisions sont restées secrètes. Il a été question d'une parade de divers amusements. A cette même assemblée, l'on a lu une communication [illegible] envoyée par l'Union: Dollard serait passé à Montréal en route pour l'Ouest. Il aurait provoqué l'admiration — au sens latin du mot — des Montréalais, mais ne s'en serait pas occupé et aurait continué sa route vers nous. Arrivera-t-il à temps à Saint-Boniface? Il est décidé que le concert Duprat sera donné le 23 au soir sous les auspices de l'Union Canadienne. Viendrez-vous nous encourager, excellents citoyens de Saint-Boniface?

Notre bureau de placement

L'exécutif a confié à M. Eugène Lemay la présidence de la nouvelle section que nous venons de former. Le règlement soumis à la discussion des administrateurs a été adopté après quelques modifications. Notre bureau sera bientôt en état de commencer sa besogne. Ceux qui sont sans ouvrage peuvent déjà s'adresser à nous, aussi bien que ceux qui chercheraient quelque employé.

FEUILLETON DE LA LIBERTE No. 13

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Des prisonnières ont craché le sang; d'autres, souffrant de crises de foie, ont pu hurler la nuit entière, suppliant qu'on leur donnât quelque soulagement; les voisines joignaient les mains et pleuraient, impuissantes et brisées d'émotion. Des enfants sont venus au monde à Siegburg: on trouvait le matin ces nouveaux-nés tragiques dans la cellule de leur mère. Frau Ruge veillait elle-même à l'accomplissement de la consigne inhumaine. Le 28 septembre 1916, un dépôt de munitions voisin des deux prisons sauta. Le vacarme fut épouvantable et dura longtemps. A chaque explosion, à chaque lueur nouvelle, les captives pensaient que c'était la prison même qui s'effondrait et brûlait. Toutes, même les plus raisonnables, se mirent à pousser des cris aigus, se brisant les poignets contre les portes. Ces appels déchirants augmentaient l'horreur du tumulte, car chacune croyait que sa voisine hurlait dans les flammes. Quand on ouvrit le lendemain, on trouva presque tous les tabourets en pièces et quelques prisonnières encore évanouies. Frau Ruge dira peut-être pour sa défense qu'elle fit rassurer quelques détenues proches de son bureau: elle a donc volontairement laissé les autres à leur cauchemar. C'était elle qui disait en ricanant, si on réclamait un peu de ouate pour un pansement: "Allez donc la chercher en Angleterre." C'est elle enfin qui porte la responsabilité de certaines scènes atroces dont Léonie Vanhoutte fut le témoin et l'une des victimes lors d'une épidémie de typhus.

Presque tous les dimanches, deux ou trois prisonnières, prises de syncope à la chapelle, s'effondraient sur leurs bancs; on les prenait alors par la tête et les pieds; on allait les jeter dans leurs cellules, puis on donnait un tour de clé. Si les autres se plaignaient pour ces malheureuses laissées à demi mortes à l'abandon, on leur imposait silence. Des geôlières au parler gras criaient: "Das maul zû", ce qui signifie, en français poli: "Ferme ta bouche". La petite Charlotte, épouvantée de ces façons, indignée contre ces Allemandes qui ne ressentaient de pitié pour rien ni pour personne, apprit un jour, par Frau Ruge, que le typhus avait fait son apparition dans la prison, et accepta tout de suite la mission qu'on lui offrait de soigner ses compagnes. Elle avait pris depuis quelques jours son service au lazaret quand on lui donna l'ordre d'aller chercher, dans une salle commune où couchaient dix-sept prisonnières, une femme qu'on disait à l'agonie. C'était Mme Brousse, de Turnhout, en Belgique, mère de quatre enfants, coupable d'avoir aidé des soldats à passer la frontière. Quoique cette malheureuse fût fiévreuse et grelottante depuis huit jours, on avait exigé qu'elle allât travailler à la fabrique de munitions; et, la veille encore, malgré ses supplications, on l'y avait traînée. Tandis qu'elle y épluchait des pommes de terre, elle s'était effondrée dans la cour. Au retour, on n'eut même pas l'idée de l'envoyer à l'infirmerie. Quand, après vingt-quatre heures de délire parmi ses compagnes épouvantées, elle fut enlevée par Léonie Vanhoutte et une autre prisonnière, c'était presque une morte. Les deux jeunes filles durent seules porter ce corps douloureux, au contact duquel les Allemandes auraient craint de se salir et de prendre le typhus. Elle mourut après d'atroces souffrances. Son infirmière bénévole fit tout au monde pour adoucir sa fin; mais elle n'avait rien à sa disposition, ni médicaments, ni ouate, ni toile pour les pansements, ni linge de rechange; et les typhiques qui se mouraient, si elles maculaient leurs lits, il fallait que la petite Vanhoutte mît son mouchoir ou son essuie-mains ou son tablier entre leur corps brûlant et les draps empoisonnés. Une autre femme mourut peu après, une Française, Mme Cavellier, mère de quatorze enfants. Son mari, détenu à la prison des hommes, trois cents mètres plus loin, ne fut pas admis à suivre son cercueil au cimetière. De même, Mme Ramet s'en était allée dans la tombe sans ses filles, à qui on avait eu le barbare courage de refuser de rendre à leur mère le dernier devoir. Comment ne pas vouer au mépris hautain de quiconque a des entrailles humaines l'homme et la femme qui régnaient dans cette prison et y imposaient une telle loi?

Mais il y a des détails plus cruels. La mort de Mme Cuvelier avait bouleversé Léonie Vanhoutte. Cette pauvre femme s'était éteinte en récitant doucement la prière à la Vierge: "Souvenez-vous, ô Vierge Marie..." Elle s'interrompit un moment pour dire à sa petite gardienne: "Vais-je mourir sans mes enfants? Alors, c'est vous, pauvre petite, qui les remplacez. Parlez-moi comme eux... Dites-moi si je vais vraiment m'en aller, afin que je fasse bien le sacrifice de ma vie. Prions, voulez-vous?" Et elle reprenait: "Souvenez-vous, ô Vierge Marie..."

Une heure après sa mort, une geôlière dit à Léonie Vanhoutte et à une autre détenue, la charmante Mathilde Lemmens, qui la secondait:

— Descendez; vous trouverez un cercueil et vous l'apporterez ici.

— Mais pour quoi faire?

— Pour y mettre la dame. Ce travail est dangereux pour nous. Allez!

Jamais la pauvre enfant n'oubliera ces minutes-là. La prisonnière qu'elle avait soignée, donc aimée, elle dut la prendre dans ses bras, la placer avec mille peines dans la boite étroite, couvrir à jamais son visage...

— Mais dépêchez-vous! criait la "fraulein".

Elle souleva une dernière fois le drap qu'elle avait rabattu sur cette pauvre tête; puis, tout en larmes, elle ajusta le couvercle et le vissa. Oui, une à une, elle dut tourner les pointes de fer dans le bois friable.

— Maintenant, descendez cela...

Les deux prisonnières se regardèrent.

—Vraiment, dit Mathilde Lemmens, nous devons descendre ce cercueil?

— Qui voulez-vous qui s'en charge? Vous l'aimiez: occupez-vous d'elle...

Représentez-vous ces deux petites dans l'escalier, portant gauchement leur charge, la heurtant aux murs, froissant leurs muscles affaiblis, fléchissant à tous les pas sous le fardeau brutal.

Ce fut ainsi pour deux autres qui moururent aussi du typhus. S'il n'y eut pas un plus grand nombre de victimes, c'est, au témoignage de toutes ses compagnes, à Léonie Vanhoutte qu'on le doit. Une admirable jeune fille, Mlle Gerard, de Philippeville, en Belgique, me l'a écrit, après d'autres, en ces termes: "Nous étions toutes si affaiblies que nous tremblions devant ce fléau: nous nous sentions des oiseaux pour le chat. J'ai toujours pensé que si le mal ne fit pas de pires ravages, nous l'avons dû au dévouement sans bornes et aussi aux précautions et à toutes les mesures d'hygiène si judicieuses et raisonnables prises et ordonnées par la douce Mlle Vanhoutte, qui savait à l'occasion montrer une extrême énergie."

Et Mlle Gerard ajoute: "Je me rappelle combien mon coeur se serra quand j'appris un jour qu'elle aussi était frappée." Car la pauvre enfant, comme il était inévitable, fut malade à son tour et faillit mourir. Comment elle en est revenue, il ne faut pas essayer de le comprendre. Des compagnes s'empressèrent autour d'elle, et d'abord celles qui l'avaient aidée à soigner toutes les autres, Mathilde Lemmens, Mme Delzène et l'admirable petite Jeanne Albert. D'ardentes prières montèrent à Dieu, même de certaines lèvres allemandes. Mais les vrais soins lui manquèrent, comme à toutes. Quand on lui tendait à boire, elle serrait les dents, sachant trop qu'à elle aussi on voudrait faire avaler de l'éther, seule médication connue dans ce lieu abominable.

Elle était malade pendant les derniers mois que passa à Siegburg Louise de Bettignies, dont elle apprit la mort avant d'être elle-même rétablie. Et, le 8 octobre 1918, sa faiblesse était encore grande et sa mine pitoyable, quand, vers trois heures de l'après-midi, on entendit de grands cris dans les couloirs. Des évadés français et belges de la prison voisine, entourés de soldats allemands débraillés, brandissaient d'énormes clefs et, une à une, ouvraient toutes les cellules, criant: "Habillez-vous! vous êtes libres. La République est proclamée!" Aux hésitantes, à toutes celles qui croyaient rêver, ils disaient encore: "Allons vite! Vous avez un train pour Cologne à six heures!" Ce fut une débandade joyeuse. Chacune courait au secrétariat, réclamant ses effets et son argent. Les geôlières, devenues douces, s'acquittaient de leur mieux. La "Hausmutter" avait vivement ôté son bonnet et jeté loin d'elle ses rubans bleus. Herr Dür était introuvable. A cinq heures, trois cents femmes et jeunes filles envahissaient la gare, et, quelques jours plus tard, exténuées mais contentes, elles tombaient dans les bras de leurs parents retrouvés.

Pas toutes, puisque la terre allemande gardait, parmi d'autres corps tombés, celui de Louise de Bettignies. Celle-là eût pourtant mérité de connaître la victoire comme une récompense personnelle.

Son lieutenant revint seule en France. Elle s'est remise au travail, oubliant peu à peu ses souffrances. Ceux pour qui elle les a endurées les ont malheureusement oubliées aussi et c'est seulement le 24 août 1919, que la Croix de guerre lui a été remise, avec cette citation insuffisante à l'ordre de la brigade: "A fait preuve de courage et de patriotisme dans l'accomplissement de missions périlleuses et en facilitant le passage en Hollande de jeunes gens désireux de s'enrôler dans l'armée française. Arrêtée pour ces faits, condamnée par les Allemands à quinze ans de travaux forcés, a subi plus de trois années d'une rigoureuse détention."

Tous ceux qui auront lu ces pages voudront sans doute qu'on orne au plus tôt d'un ruban rouge le corsage de cette modeste et charmante héroïne.

CHAPITRE XI

Le cachot

Au printemps de 1916, la princesse de Croy, ayant à se plaindre qu'on interceptât ses lettres, avait été appelée au bureau de la directrice. Celle-ci, bienveillante cet après-midi-là, causait avec sa prisonnière.

— Je suis fatiguée, disait-elle. Mon poste est lourd.

— Préférez-vous ma place?

— Non. Mais vous êtes trop nombreuses. C'est écrasant.

— Il me semble, en effet, que plusieurs nouvelles sont arrivées.

— Oui, beaucoup. Quelques-unes sont de grandes condamnées, qui me donnent du souci. Une surtout. Au fait, vous devez la connaître.

— Qui donc?

— C'est une Bettignies. Vous n'êtes pas sa parente?

— Du tout.

L'Allemande, âme méfiante, sourit et ajouta:

— Tenez! Voyez-la par la fenêtre. Alors vous ne nierez pas que vous savez qui elle est.

La princesse de Croy, qui avait oui parler autrefois de la famille de Bettignies, mais ne savait rien de Louise, s'approcha de la vitre. Les prisonnières à la promenade avançaient deux à deux, de cinq mètres en cinq mètres. Il faisait beau et, sur cette leute théorie entre les hauts murs sinistres, le soleil d'avril jetait sa belle lumière, caressant les joues pâles et jouant, autour des nattes, avec les mèches et les petits cheveux indociles.

— C'est celle-là, dit tout à coup Frau Ruge.

Elle montrait du doigt une prisonnière de petite taille, dont le mince visage était encadré d'une lourde et magnifique couronne de tresses d'or. Jamais Louise de Bettignies n'a été plus jolie qu'à Siegburg. Ses yeux s'étaient agrandis, dans son visage encore affiné par la douleur; et la coiffure réglementaire la ceignait d'un diadème qui eût fait envie à des reines.

— Eh! bien, dit la hautaine geôlière, cette Bettignies que vous ne connaissez pas est une personne peu maniable. Vous devriez, quand vous la rencontrerez, l'exhorter à la prudence. Elle donne de mauvais conseils aux autres et ne réussira qu'à se faire punir et à nuire à ses compagnes.

Quelques jours plus tard, la princesse de Croy, causant avec la nouvelle venue, l'invitait discrètement à la résignation. Elle vit, dès les premiers mots, qu'elle perdait sa peine. Louise de Bettignies, tempérament de chef, n'a jamais accepté sa défaite. Elle a gardé, sous les fers, une âme rebelle. Comme le prévoyait la doucereuse Allemande, cela lui fit quelque tort dans l'esprit de plus d'une de ses compagnes. Elle prit tout de suite, dans cette assemblée de femmes malheureuses, la tête du parti extrême. De telles personnalités sont gênantes parfois: le bruit qu'elles font offense des natures plus calmes et non moins héroïques, car on peut discuter s'il n'y a pas un mérite plus certain à souffrir tout bas qu'à se plaindre, à refouler ses larmes qu'à livrer bataille quand on est le pot de terre. Je crois qu'il ne faut pas tant peser les mérites de toutes ces femmes également nobles et douloureuses, mais se souvenir qu'il y a des types humains différents. Louise de Bettignies, naturellement portée à l'offensive, remplissait un office nécessaire. La résistance du plus grand nombre était sourde et patiente: elle y mit du sel.

Et puis elle était malade. Il faut songer à l'immense effort fourni sur les routes et à l'instruction par cette petite. Elle arrivait à Siegburg anéantie, les nerfs exaspérés. Nous savons qu'elle mangeait beaucoup: ces natures-là brûlent du charbon. L'alimentation de Saint-Gilles et celle, pire encore, de la prison allemande, devaient à la fin rompre l'équilibre de ce bel organisme.

Car on ne dira jamais assez quel chef-d'oeuvre de femme elle était quand elle entra, au début de 1915, dans son héroïque carrière. J'ai eu la curiosité de montrer des documents de sa main à plusieurs personnalités expertes à reconnaître un caractère sous l'écriture. L'une d'elles, qui formule mieux la pensée des autres, est de Mme Dussane, de la Comédie-Française. Elle ne savait rien de mon héroïne et voici son jugement, qui est curieux: "Extrême jeunesse, l'écriture est même presque enfantine. Le caractère le plus saillant est un remarquable alliage de sensibilité et d'énergie. C'est le type des sensibles "actifs", chez qui l'émotion pousse, non aux paroles ni aux larmes, mais à la conception et à la réalisation de l'acte. Différents des impulsifs en ceci: l'écriture garde son équilibre général. L'intelligence est la servante bénévole du coeur, et le coeur est toujours d'accord avec la conscience. Cette force exceptionnelle, qui ne pouvait, étant donnés les signes accessoires de droiture, de simplicité, même de candeur, qu'être noblement employée, cette bonté énergique, certains signes aussi qui semblent annoncer une grâce naturelle et engageante, tout cela constituait, chez cet être encore enfant, la promesse certaine d'une femme absolument supérieure, que j'imagine dans des postes où l'activité et le rayonnement moral jouent le premier rôle."

Oui, l'équilibre de cette riche nature était d'une qualité rare; et le premier crime des Allemands est de l'avoir sciemment brisé. "Votre Bettignies! elle est en train de crever quelque part en Allemagne", disait un jour, à Bruxelles, un ignoble policier du nom de Levy. Elle mourait, c'était vrai.

Au début, elle était encore gaie et sa résistance se traduisait seulement en gamineries. Une des corvées quotidiennes était l'astiquage des loquets. Les prisonnières appelaient cela "faire les cliches", par déformation sans doute du mot allemand "klinke". Tous les jours on ouvrait un instant les portes de trois cellules consécutives et les trois détenues, armées d'un chiffon, frottaient de tout leur coeur, au dedans, au dehors, par-dessus, par-dessous, jamais lasses, jamais pressées de finir. Car c'étaient des minutes précieuses, minutes de liberté, de bavardages et de fous rires. On s'interpellait d'une porte à l'autre; on se passait des nouvelles; on daubait sur les geôlières. Quand passait la "Hausmutter" ou la sèche "Werkmeisterin" (maîtresse du travail), il fallait se redresser, immobile, les bras le long du corps et les yeux fixés avec respect sur la figure haineuse de l'Allemagne. Louise et ses deux voisines, dont l'une était alors Léonie Vanhoutte, frottaient à ce moment avec une ardeur décuplée, afin de ne pas saluer. La grosse femme, ou l'autre, l'osseuse, se fâchaient.

— Je ne vous avais pas reconnue, disait Louise.

— Une autre fois, vous ferez attention à nos "rupans pleus"; ou bien vous serez punie.

Un jour, le docteur vint à passer. Pour rien au monde, les pauvres petites n'auraient salué ce misérable. Il alla se plaindre à la "Hausmutter", qui surgit, bondissante. Louise fit l'étonnée:

— Est-ce qu'il a donc aussi des rubans bleus, celui-là? demanda-t-elle. Je ne les avais pas vus.

Et elle se remit à frotter de tout son coeur.

On les désignait au début par leurs numéros: elles s'obstinèrent à ne pas répondre. Lasses des batailles que Louise et quelques autres leur livraient à ce propos tous les jours, les Allemandes se décidèrent à les appeler par leurs noms:

— Vanhoutte! Bettignies! criaient-elles.

— Frietag! Muller! répondaient les prisonnières.

— Mais vous n'êtes pas polies. Il faut dire "fraulein" Frietag...

— Alors, soyez polie, vous aussi.

Peu à peu, en résistant ainsi, elles obtenaient le respect des gens de cette race qui cède aux coups de fouet.

Un jour vint où les Allemands qui, tout de même, étaient, dans la prison, les plus forts, se lassèrent et, d'un coup brutal, assommèrent leur victime.

Dans les derniers jours de novembre 1916, le bruit commençait à courir à la prison que certaines détenues avaient reçu l'ordre de faire un travail singulier. La plupart de celles qui n'étaient pas occupées au dehors, à la briqueterie ou aux champs, fabriquaient habituellement des boutons: c'étaient des boutons de culotte d'hommes, sur lesquels l'autorité allemande avait tranquillement inscrit la marque: "Made in England". Au petit nombre de celles qui maniaient habilement l'aiguille, on confiait quelquefois des ouvrages de broderie. J'en sais qui s'adonnaient à cet art avec application, mais en omettant de nouer ou de passer le fil d'une certaine façon, de sorte que pas un des chefs-d'oeuvre exécutés par elles n'a probablement survécu au premier lavage. Le nouveau travail commandé à quelques prisonnières consistait à enduire d'une mince couche de couleur verte le fond d'une sorte de capuchon d'acier de petite dimension; et l'on devait aussi recouvrir de papier blanc l'une des faces d'un disque de cuivre d'un centimètre de diamètre, percé d'un petit trou au centre. Une pauvre femme ayant fait part à Louise Thuliez des scrupules qu'elle éprouvait à exécuter un tel ouvrage, celle-ci la pria de lui apporter à la prochaine promenade une capsule et un disque. Au premier regard, elle reconnut les pièces constitutives d'une tête de grenade, et le dit à Louise de Bettignies. A la sortie suivante, les deux Louise marchaient côte à côte, derrière une toute jeune enfant, la petite Masurelle, accompagnée de sa mère. L'enfant, s'étant retournée, chuchota:

— Ce matin, quand j'ai dit que je ne ferais pas le nouveau travail, on m'a privée de "jus" et menacée de cachot. Alors j'ai cédé. Qu'est-ce qu'il faut faire?

— Il faut, lui répondit Louise de Bettignies à voix basse, déclarer que vous ne voulez pas fabriquer de munitions, et tenir tête.

— Mais si on me demande qui m'a donné ce conseil?

— Vous direz que c'est moi.

— Non, rectifia aussitôt Louise Thuliez; vous direz qu'"on" vous a avertie que ce travail-là, vous aviez le droit de vous y refuser.

Une heure après, on jetait Louise de Bettignies au cachot.

Ce n'est pas la petite Masurelle qui porte la responsabilité de cet événement. Il est probable que le conseil de Louise de Bettignies a été aussitôt transmis de rang en rang à toutes les détenues, et qu'une bavarde l'aura révélé à quelque "fraulein".

Le lendemain, qui était un dimanche, une patriote belge, Mlle Marguerite Blanckaert, en montant à la chapelle, se tourna vers Louise Thuliez, qui la suivait immédiatement, et lui dit:

— Est-il vrai que Mlle de Bettignies soit au cachot?

— Oui, à cause du nouveau travail, qu'elle a conseillé de ne pas faire.

— Mais ces ampoules d'acier sont-elles bien des munitions?

— Oui, des têtes de grenade.

— Bien, dit Marguerite Blanckaert.

Et la messe commença. Les esprits étaient surexcités. La brutalité du coup porté à Louise de Bettignies avait surpris. Le cachot, que toutes connaissaient, ne faisait vraiment peur à personne; mais on savait déjà, par des indiscrétions du personnel, que l'aventure menaçait de prendre un tour tragique et qu'entre la jeune Française et ses bourreaux la partie serait dure. Quelques-unes, portées par tempérament à négocier, regrettaient que Louise eût pris aussi vivement l'offensive. D'anciennes détenues disent encore aujourd'hui que le sacrifice de cette malheureuse jeune fille a été inutile et que les Allemands, après les observations qui s'imposaient et qu'on pouvait leur présenter dans les formes régulières, auraient d'eux-mêmes retiré le travail suspect. Ce n'est pas sûr; et, d'ailleurs l'acte vif n'a pas été celui de Louise de Bettignies, mais celui des Allemands. Elle a donné le seul conseil honnête; ils ont riposté par des gestes sauvages. Quoi qu'il en fût, tout ce monde féminin suivait distraitement la messe: il faudrait demain prendre parti et s'exposer à des représailles, peut-être atroces. Le prêtre allemand venait de se tourner vers les trois cents pauvres femmes et de leur donner une bénédiction où le coeur n'avait point de part, quand une d'elles surgit tout d'une pièce sur son banc. C'était Marguerite Blanckaert, qui, pâle comme une morte, fit un grand geste tragique pour appeler à soi l'attention de ses compagnes et leur jeta, d'une haleine, ces mots vibrants: "Au nom de l'Angleterre, de la France, de la Belgique et de tous les pays alliés, j'adjure mes compagnes de refuser énergiquement de travailler aux munitions! L'Allemagne n'a pas le droit de nous demander ce travail de mort contre nos patries, et de nous forcer à faire nous-mêmes les engins qui, dans les combats, vont frapper nos pères, nos frères, nos maris, nos fils! Nous toutes continuons à lutter et à souffrir courageusement ici pour le Roi, pour nos drapeaux, pour nos patries!" Et elle reprit en allemand, afin que geôliers et geôlières comprissent bien de quoi il s'agissait: "Immer für Fahne, König und Vaterland!"

Une rumeur immense emplit alors la chapelle. On eût dit une ruche, avec une abeille furieuse bourdonnant dans chaque alvéole. Le pasteur, tourné vers tout ce peuple féminin en émoi, agitait ses grands bras, mais ce n'était plus pour bénir. Il faisait des signes aux gardiennes et jetait des ordres: "Schnell! Schnell!" entendait-on. Les "fraulein" se mirent à bondir, poussant dehors les révoltées, les jetant dans l'escalier, tandis que Marguerite Blanckaert, empoignée par deux filles vigoureuses, se retrouvait un instant plus tard, sans savoir par où ni comment, dans le cachot voisin de celui de Louise de Bettignies.

Ces cachots étaient des cellules plus étroites que les autres, et dont la fenêtre, haut placée et toute petite, était couverte d'un grillage qui ne laissait passer qu'un jour sinistre. Le lit consistait en un plancher à dix centimètres du sol. Point de table, ni de chaise, ni de tabouret. Il fallait rester debout ou s'asseoir sur la planche basse, les jambes allongées, à moins qu'on ne mît son menton sur ses genoux. Les cachots n'étant pas éloignés des bureaux de la direction, il pouvait arriver qu'ils fussent mieux chauffés que les autres cellules. En décembre 1916, alors que commençait cet hiver terrible, dont quiconque a fait la guerre a gardé le souvenir, le charbon manquait totalement à Siegburg; et le froid, dans les cachots comme ailleurs, était glacial. Des murs épais séparaient entre eux ces locaux maudits, dans lesquels on était trois fois enfermé: une première porte capitonnée donnait directement sur le couloir; la seconde, massive, ressemblait à celles de toutes les cellules dans toutes les prisons du monde; la troisième était une grille lourde, aux barreaux de fer verticaux, avec des contreforts en croix de Saint-André. Quand le directeur venait admonester une prisonnière, il lui parlait à travers ces barres de ménagerie. Un détail qu'on ose à peine rapporter ajoutait à l'horreur de ce lieu: on avait placé les water-closets entre la grille et la deuxième porte. Il fallait donc, pour user de ceux-ci, attendre le bon plaisir des gardiennes, qui venaient ouvrir la cage un instant. On pouvait d'ailleurs crier à son aise dans ces trous: il était impossible qu'on fût entendue. Il fallait en vérité toute la bonne humeur de ces prisonnières politiques, aux âmes vigoureuses, pour supporter un tel régime. Songez qu'on enlevait la maigre literie pendant tout le jour et qu'on ne pouvait ni se coucher, ni, comme dans la cellule, se couvrir le dos de couvertures, ni travailler, ni se rattraper sur la nourriture, car les rations étaient encore diminuées. Pour Louise de Bettignies, l'épreuve fut terrible, car elle était déjà, quand on lui porta ce coup, à bout de forces. Et puis il ne faut jamais oublier, quand il s'agit d'une telle jeune fille, qu'elle s'intéressait au bien général plus qu'au sien même, et que les malheurs de sa patrie pouvaient la faire souffrir jusqu'à la tuer. Que des femmes innocentes fussent exposées à commettre, à leur insu ou contraintes par la force, le crime de forger des armes contre leurs frères, c'était de quoi lui torturer le coeur. Frau Ruge étant venue lui faire, à travers les barreaux de sa cage, de violentes remontrances, elle avait riposté avec colère et dignité:

— Avant de donner à une détenue le conseil qui vous a irritée, dit-elle, j'avais engagé toutes celles de mes compagnes qui m'avaient consultée à vous demander l'assurance loyale que ces objets n'étaient pas des munitions. Nous étions prêtes à vous croire sur parole. Maintenant encore, je vous demande, moi, de me dire si, oui ou non, ce travail est destiné à armer vos soldats.

L'Allemande répondit, sur un ton hautain, qu'une fille condamnée à mort ne ferait pas la loi dans cette maison et qu'on viendrait à bout d'elle, coûte que coûte. Un peu plus tard, "herr Dürr" apparut à son tour derrière les barreaux. Sa face mauvaise recevait directement la rare lumière que laissait passer la lucarne grillagée. Il était escorté, comme l'exigeait le règlement toutes les fois que ce loup visitait une prisonnière dans sa cellule, de deux femmes, Frau Ruge et l'intendant, qu'on nommait, pour son port majestueux et ses beaux restes, "Pompadour" ou la "Marquise". Devant les réponses dépourvues d'aménité de Louise de Bettignies, il entra dans une colère violente et décida tout de suite qu'en lui ôtant ses effets personnels, pour la vêtir, conformément à l'usage, de la livrée des prisonnières, on lui ravirait aussi ses lainages. Cet homme avait trouvé la bonne recette. "Vous êtes ici pour souffrir!" disait-il aux détenues à toute occasion. "Je la ferai mourir de froid!" décréta-t-il ce jour-là. Et, tandis qu'au dehors il gelait à pierre fendre, la pauvre petite, coupable d'aimer sa patrie de tout son coeur, fut laissée entre ces murs de pierre, couverte seulement d'une chemise, d'une robe de coton et d'un fichu, sans feu, presque sans nourriture, sans même un peu de place pour aviver son sang en marchant.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Trèfle d'odeur. Bonne semence scarifiée, inspectée par le gouvernement. $4.00 les cent livres; sacs, 50 sous, f.o.b. Inwood. Ch. Verscheure, Inwood, Man. 46p

TREFLE D'ODEUR — Quantité de graine de trèfle d'odeur à fleur blanche et jaune, germination de 97% garantie par un certificat du Département d'Agriculture No 66-2776. $7.00 les 100 livres. Jos. Pantel, Somerset, Man. 45p

ON DEMANDE une bonne servante pour ouvrage général. S'adresser à Mme Doucet, 376, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 2

OCCASION — A vendre, une automobile Chevrolet Supérieur Sedan, comme neuve, avec tous les accessoires et pneu extra, neuf. L.-H. André, Morris, Man. 47p

A LOUER — Suite de deux chambres bien meublées, au rez-de-chaussée, poêle électrique, robinets à eau chaude et eau froide, véranda privée avec toile métallique, usage du téléphone, près de l'église du Sacré-Coeur, pas d'enfants. S'adresser: 536, ave. Bannatyne. 46

MAISON A VENDRE — Près de l'église du Sacré-Coeur, 10 pièces, grande cuisine, salle à manger, deux salons, grande dépense, grande salle de bain, cuisine d'été, bonne grande cave, grosse fournaise toute neuve. S'adresser à Mme Lapierre, 596, rue Bannatyne, Winnipeg. 47p

PIANO A VENDRE — Piano ayant légèrement servi, beau ton riche, occasion, termes faciles. Ecrire à la Liberté, boîte 16. 47p

GRAINE DE MIL à vendre, germination 93%, 4 sous la livre. Alfred Caron, Saint-Charles, Man.

A LOUER — Maison avec dépendances et terrain comprenant environ 10 acres, de la rivière au grand chemin, lot 65, Charleswood, à un demi-mille des tramways. S'adresser à J.-T. Beaubien, 606, Great West Permanent Bldg., Winnipeg.

TRANSPORT — Déménagement de meubles, transport général. Tiloneguen, 271, rue Marion, Saint-Boniface. Tél. N 11012. 47p

WINNIPEG

Mort de M. l'abbé J. O'Duffy

M. l'abbé J. O'Duffy, chapelain du monastère du Bon Pasteur à West Kildonan, est mort le 21 avril à l'hôpital de la Miséricorde, après dix jours de maladie. Né en Irlande en 1847, il dut quitter l'école de bonne heure afin de travailler pour venir en aide à sa famille. Venu aux Etats-Unis en 1867, il consacra ses loisirs à l'étude et dix ans après il put enfin se préparer à la prêtrise, à Notre Dame de Lourdes. Il fut ordonné par Mgr Langevin, à Sainte-Marie de Winnipeg, en 1899. Après quinze années de ministère paroissial et de missions, il fut nommé en 1914 chapelain du Bon Pasteur.

Les Chevaliers de Colomb fêtent leur vingtième anniversaire

Les Chevaliers de Colomb de Winnipeg ont célébré, samedi et dimanche, le vingtième anniversaire de la fondation de leur cercle. Environ 500 membres ont assisté, dimanche matin, à la messe célébrée à la cathédrale Sainte-Marie par M. l'abbé T.-W. Morton, qui a parlé éloquemment de la chevalerie et de l'oeuvre des Chevaliers de Colomb. La cérémonie de l'initiation s'est ensuite poursuivie jusqu'à sept heures du soir.

M. J.-E. Arpin, de Saint-Boniface a été élu député d'Etat. Les autres officiers choisis ont été les suivants: J.-C. Shelly, Winnipeg, secrétaire d'Etat; H.-E. Lee, Winnipeg, trésorier d'état; L.-P. Roy, avocat d'état; J Simpson, Brandon, surveillant d'état; H.-A. McNeil, Brandon, conférencier d'état; Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., chapelain d'état.

La convention s'est terminée par un banquet au Fort Garry, auquel plusieurs délégués des Etats-Unis ont été les principaux orateurs.
les principaux orateurs, avec MM. Joseph Berneir et J.-E. Arpn.

Le Cercle Molière au "Walker", le 10 mai prochain

La pièce que l'on représentera le mois prochain constitue en quelque sorte une innovation dans la politique de notre cercle; c'est une pièce ultra-moderne représentée à Paris pour la première fois il y a à peine deux ans. Cette fine comédie de caractère, faite de jolies nuances, de ridicules ingénieusement estompés, de mouvements de fierté, met aux prises les gardiens de traditions lointaines et vénérables et leurs fougueux adversaires "nouveau jeu", ceux qui sont "nés" de la guerre et qui, pour s'assurer un avenir, ont résolu de bousculer la routine. Car l'après-guerre aura vu une transformation profonde de la société française; l'habitude de risquer sa tête, le contact intime avec des alliés positifs et réfléchis ont eu pour conséquence de faire envisager la vie sous un angle différent à nombre de jeunes Français; la noblesse et la vieille bourgeoisie se sont vues dans l'obligation d'emboîter, sous peine de disparaître, si elles n'acceptaient pas les nouveaux venus.





Mlle YVONNE BUFFET,
qui jouera dans "L'Echelle cassée", au théâtre Walker, le 10 mai

Telle est la situation qu'étudie l'auteur de "L'Echelle cassée", Georges Berr. Et les membres du Cercle Molière auront ainsi la satisfaction d'offrir au public un spécimen de cette comédie, genre XXme siècle, piquante, directe et rapide. Cela ne les empêchera pas de revenir l'an prochain à Molière, à la fois si loin et si près de nous, qui demeure encore l'exemplaire le plus achevé du génie comique français.

Nous sommes sûrs que le public saura apprécier le constant effort qui est réalisé pour le mettre en présence des plus hautes manifestations de l'art dramatique français. Il ne nous appartient pas de divulguer les difficultés nombreuses et de toute nature qui entravent la marche d'un groupe d'amateurs, mais on nous permettra de souligner que ce travail n'est pas sans mérite.

Nous compterons encore cette fois-ci sur les talents éprouvés de Mmes Boutal et Pelletier, de Mlles Yvonne Buffet et Marguerite Béguin; parmi les hommes, M. Castelein de la Lande, qui est à la barre et entraîne infatigablement la petite troupe, MM. Raymond Bernier, Legoff, Simons, Joyal ne négligent rien pour donner au public un spectacle de choix.

Les prix des fauteuils d'orchestre et de premier balcon (balcony circle) ont été uniformément fixés à $1.00; ceux du second balcon à 75 et 50 sous. Ils sont actuellement en vente à l'Association d'Education, tél. N 1351, et à la Librairie Kéroack, 212, rue Main, Winnipeg, tél. A 3542.

* * *

Nous sommes heureux de reproduire ici une lettre de M. Georges Berr, de la Comédie française, auteur de "L'Echelle cassée", à M. A.-C. de la Lande, directeur dramatique du Cercle Molière:

Monsieur,

Hier j'ai trouvé votre lettre à la Comédie française, où je passe, hélas! un peu plus rarement. Arriverai-je à temps pour vous dire que je suis singulièrement flatté du choix que vous avez fait de mon "Echelle cassée", qui ne peut aider que fort modestement à la propagation et surtout à l'éclat de notre belle langue française.

Je vous félicite de l'effort que vous faites, et je souhaite bon succès à une entreprise des plus justifiées, car au Canada notre littérature se sent un peu chez elle.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués et de toute ma sympathie.

(Signé) Georges BERR.

PETITES NOTES

L'hon. Albert Préfontaine, ministre de l'agriculture, qui s'est trouvé subitement indisposé la semaine dernière, doit prendre en ce moment un peu de repos. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

La compagnie de la Baie d'Hudson a pris mercredi son permis de construction pour le grand magasin qu'elle est en train d'ériger. Le droit payé, $2,028.50, est le plus élevé qui ait jamais été versé à Winnipeg pour un permis de construction. Ceci fait monter d'un seul coup le total des travaux de la saison à près de six millions.

* * *

L'une des plus grosses constructions, après celle de la Baie d'Hudson, sera celle de l'hôpital de la Miséricorde, rue Sherbrooke. On y fera aux bâtiments actuels une addition et des modifications au coût de $250,000. La nouvelle bâtisse aura quatre étages et sera en pierre et en béton.

Une nouvelle paroisse que fonde Mgr Gauthier

Montréal — Mgr Georges Gauthier, archevêque de Tarona et administrateur apostolique du diocèse de Montréal, vient d'ériger canoniquement dans le nord de la ville une nouvelle paroisse sous le vocable de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. La nouvelle paroisse, qui comprend environ 450 familles, est située entre les paroisses Saint-Vincent-Ferrier, Notre-Dame du Saint-Rosaire de Villeray, la Côte Saint-Michel et Saint-Alphonse d'Youville. Le curé en sera nommé ces jours-ci et dans une quinzaine de jours commenceront les exercices paroissiaux réguliers.

* * *

Un cas d'eczéma compliqué — Mme Frank Bowen, de Gelena, Ill., écrit: "Ma mère avait un cas d'eczéma si compliqué que ses yeux enflaient jusqu'à se fermer et que ses mains saignaient. Elle devait porter des gants en caoutchouc. Quatre docteurs lui ont dit qu'ils ne pouvaient pas la guérir mais seulement lui procurer un soulagement temporaire. Après avoir employé sept bouteilles de Novoro du Dr Pierre, l'eczéma disparut." Cet excellent remède végétal a prouvé son efficacité en débarrassant le système de ses impuretés et en fortifiant les organes d'excrétion. Le Novoro est vendu directement et non dans le commerce de droguerie. Ecrivez au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Il n'y a pas de mort, il n'y a qu'une absence qui peut finir demain. — Louis Veuillot.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Boulet.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 8870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. H.-M. Brassard, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 heures (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30